

## Concurrence malsaine

Dans sa chronique, Michel Béguelin dénonce les aberrations engendrées par la libéralisation du rail.

Page 4



## Grève gagnante à Cointrin

La grève des bagagistes de Swissport a duré 11 jours. Le SEV a apporté son soutien aux grévistes qui ont obtenu une nouvelle CCT qui leur est plus favorable.

Page 9



## Dessin de presse

Alain Pellet croque l'actualité de son crayon dans chaque numéro de *contact.sev*. Portrait.

Page 20

Le SEV entame la nouvelle année avec confiance et de nouvelles structures

# Ça bouge en 2010

Le SEV aborde 2010 avec beaucoup d'incertitudes, mais aussi beaucoup d'énergie et de confiance.

La situation économique et politique est tout sauf réjouissante. Les décisions concernant l'assainissement des caisses de pension et le financement des infrastructures ferroviaires sont en suspens au Palais fédéral. Mais le SEV s'est uni pour la nouvelle année. Le syndicat des transports est mieux adapté à une action rapide, grâce à une nouvelle organisation comprenant un comité directeur qui s'occupe des questions stratégiques, et une direction restreinte pour l'opérationnel. C'est pourquoi de nombreux signaux d'optimisme apparaissent dans l'ensemble. Le premier numéro de *contact.sev* le montre de différentes façons. Avec l'interview du président Giorgio Tuti, le compte-rendu de la constitution du comité de direction le dossier sur le recrutement des membres. pmo/hk

Pages 3, 6 et 7

Alexander Engler



Elisabeth Jacchini, comme vice-présidente, et Rinaldo Zobele comme président sont à la tête du nouveau comité directeur SEV.

## Recrutement de nouveaux membres au SEV

# Poursuivons sur notre lancée!

L'année passée, il y a eu 20 % de nouveaux membres recrutés de plus qu'en 2008 et 25 % de démissions en moins. Ce succès revient sans aucun doute à la mise en route du projet « Recruter et organiser » qui a impliqué toutes les sections de notre syndicat. Un succès également dû aux cours donnés par les secrétaires syndicaux SEV aux responsables des sections. Cours qui ont suscité un intérêt

inattendu. Mais des sections ont plus de peine à décoller, notamment celles appartenant aux sous-fédérations VPV et SBV qui ont en charge le secteur de l'administration CFF. Secteur où le SEV compte être davantage présent cette année. Mais, bien entendu, il faudra poursuivre sur notre lancée gagnante dans tous les secteurs où évolue le personnel des transports publics. Pages 10 à 12

## EDITO

Les débats politico-sociaux à venir prochainement représentent un grand défi pour les syndicats, dans des proportions encore jamais vues. Car il y a dans ces projets beaucoup plus que des paquets de révisions isolées. Il en va de l'importance générale de l'Etat social dans une économie nationale développée et une société comme celle de la Suisse. Un Etat social qui

» Le développement économique exige davantage de sécurité sociale. «

Paul Rechsteiner,  
président USS

fonctionne est une condition essentielle au bien-être d'une grande majorité de la population. Le développement économique apporte de perpétuels changements à un rythme croissant et la globalisation mène à des incertitudes toujours renouvelées. C'est pourquoi le développement économique n'exige pas moins, mais au contraire plus de sécurité sociale. Dans un environnement d'inégalités aggravées, nul autre que l'Etat social ne veille à certaines compensations et à davantage d'équité sociale. C'est pour cette raison que les générations précédentes défendaient un Etat social fort. Aux partis bourgeois qui ont provoqué cette grande confrontation politico-sociale, les syndicats vont rappeler ce lien, qui a marqué positivement la Suisse.

hk

Voir article page 9

## DEVOIR DE RÉSISTANCE

« Il y a une hystérie autour des économies. Dans ce pays, tout est orienté vers le démantèlement : attaque contre les institutions sociales et publiques. Les chemins de fer se voient privés des moyens leur permettant de se développer. Cette pression se répercute sur le personnel. » Voilà, en substance, les propos tenus par Giorgio Tuti en évoquant le travail qui nous attend en 2010. La tâche des syndicats est de résister à cette pression, souligne le président du SEV.

Interview pages 6-7

## EN VITESSE

ERIC VORUZ  
APPUIE LE SEV

Le conseiller national socialiste vaudois remercie les membres SEV qui lui ont fait parvenir des cartes de vœux que nous avons encartées dans l'avant-dernier *contact.sev* de l'année passée pour sensibiliser nos parlementaires fédéraux sur la problématique des caisses de pension. « C'est à la Confédération de couvrir le découvert de la Caisse de pensions CFF, et non aux cheminots. » Puis, avec un clin d'œil, Eric Voruz a relevé qu'il aurait peut-être mieux valu envoyer ces cartes à des parlementaires du camp bourgeois plutôt que de prêcher à des convaincus comme lui. Rappelons qu'Eric Vauruz est un syndicaliste de la première heure et que tout au long de ses mandats politiques (syndic de Morges, député et maintenant conseiller national), il a toujours défendu avec conviction les droits des travailleurs.

ACCOMPAGNEMENT  
DES TRAINS LYRIA

Les CFF ont informé en décembre 2009 qu'ils assureraient l'accompagnement intégral des trains Lyria à destination de Paris dès 2011. Le SEV trouve qu'il s'agit là d'un défi intéressant pour le personnel des trains des CFF. A ce jour, les CFF n'ont communiqué aucune information au SEV. Cet accompagnement a des conséquences sur l'interopérabilité dans l'accompagnement des trains. C'est pourquoi il est important d'élaborer des conditions cadres adéquates. Le SEV/ZPV veut absolument être associé à ce processus. Andreas Menet, président central ZPV, et Jürg Humi, secrétaire syndical SEV, ont demandé aux CFF d'informer le SEV en détail.

IMPÔT SUR  
LES BONUS

La lutte contre le chômage et le maintien des assurances sociales sont au centre des préoccupations de l'Union syndicale suisse (USS) cette année. Fer de lance du programme 2010: un impôt de 50% sur les bonus des dirigeants afin de renforcer le pouvoir d'achat (lire page 8).

Les délégués de la branche touristique réunis pour la première fois à Meiringen

# Offensive syndicale aux remontées mécaniques

Les employés des trains et installations touristiques étaient auparavant très tièdes envers le syndicat. Cependant, eux aussi ont besoin d'être soutenus par une représentation forte des travailleurs.

L'activité fortement saisonnière de nombreuses entreprises du secteur touristique ne facilite pas le rapprochement entre employés et syndicats. Un patrouilleur de piste ou un employé de télésiège trouvent rarement à l'heure actuelle du travail à l'année dans leur profession, ce qui les amène à se partager entre plusieurs places de travail durant l'année. Cela ne doit toutefois pas être une raison qui empêcherait une bonne formation des gens, des conditions de travail correctes, ni une adhésion des employés au syndicat, qui peut ainsi représenter leurs intérêts en cas de besoin. Ce constat a servi de point de départ au travail de structuration de la branche touristique dont s'est chargé le SEV, et en particulier les secrétaires syndicaux Hans Bieri (Berne) et Peter Peyer (Coire).

## Des conditions à définir

Vendredi passé les collaborateurs des entreprises du domaine touristique se sont rencontrés lors de la première journée de branche au centre de compétences des remontées mécaniques à Meiringen. Outre une visite du centre de formation, des informations sur les thèmes du temps de travail et des conditions de travail ont occupé le premier plan.

Aujourd'hui, dans le milieu des remontées mécaniques, très peu de con-



En marge des discussions sur les points essentiels du travail syndical, les participants ont eu l'occasion de faire une visite intéressante du centre de compétences des remontées mécaniques.

ditions de travail sont fixées de manière uniforme pour la branche. Mais la nouvelle loi sur le transport des voyageurs pose ceci comme condition pour l'octroi d'une concession à une entreprise. C'est pourquoi le SEV va entrer en discussion avec les Remontées Mécaniques Suisses dans le but de définir les conditions de travail.

Travailler plus pour  
gagner plus ?

Depuis l'hiver dernier déjà, on constate des différences dans la manière d'appliquer la Loi sur la durée du travail. Celle-ci amène les services de pistes (conducteurs de véhicules, responsables de l'enneigement, etc.) à avoir de plus longues durées de travail non compensées par une majoration de temps. Hans Bieri et Peter Peyer ont donné des informations à ce sujet et demandé aux participants et participantes de suivre les prescriptions légales et de sensibiliser les entreprises. « De nombreuses entreprises ont une fâcheuse tendance à déléguer aux employés la responsabilité en matière de sécurité », déclare Hans Bieri. En cas de besoin, le SEV

présentera une réclamation à l'Office fédéral des transports afin que les prescriptions légales soient respectées.

Les quelque 20 participants de la journée de la branche ont discuté des motions suivantes, en tant que premiers points essentiels du travail syndical :

- A l'évidence, il y a un devoir d'action, au vu de l'interprétation des conditions de travail faite par la branche. C'est pour ça que les responsables SEV doivent mener les discussions appropriées avec le président de l'association des remontées mécaniques.

Tant les membres que les entreprises et leurs organisations faitières doivent être sensibilisés aux aspects pertinents de la sécurité, de la formation et au respect des prescriptions légales en matière de durée du travail. Le comité directeur du SEV sera invité à faire tout le nécessaire afin que les services de pistes soient à nouveau soumis à la Loi sur le temps de travail.

C'est une vérité première: des salaires équitables, des conditions de collaboration normales, une bonne assurance vieillesse et des durées de travail hu-

maines doivent sans cesse être renégociées et parfois aussi défendues. Il existe encore trop d'entreprises de remontées mécaniques dans lesquelles il faut agir. Les conditions d'une amélioration dépendent toutefois d'une large base de membres qui se mobilisent pour des revendications légitimes – car seul un syndicat fort peut obtenir de meilleures conditions de travail.

## Membres à recruter

Les membres sont donc invités à mieux faire connaître les demandes et les prestations du SEV et à recruter des collègues pour le SEV. Il y a en Suisse quelque 650 remontées mécaniques, dont beaucoup de petites entreprises. Au total environ 10 000 collaborateurs dans le domaine d'activité principal. Alors que ces entreprises sont presque toutes membres de la fédération de la branche, les collaborateurs sont encore mal organisés. Seuls quelque 500 d'entre eux sont jusqu'à présent membres du syndicat. Il existe ici un grand potentiel. Nous devons l'utiliser !

Le nouveau comité SEV s'est constitué

# Le mécano Zobebe est président

Il a fallu trois tours pour élire les dirigeants du nouveau comité SEV. Rinaldo Zobebe, président de la sous-fédération LPV, présidera également ce comité SEV et la présidente de la sous-fédération SBV Elisabeth Jacchini en sera la vice-présidente.

Avec la nouvelle année, le nouveau comité directeur SEV a pris du service. Ce nouvel organe a la responsabilité de la direction stratégique de notre syndicat. Au-dessus de lui règnent désormais uniquement le congrès et la votation générale. Au mois de décembre déjà, ses 21 membres et 12 suppléants avaient participé à un séminaire dont le but était de faire connaissance et de discuter sur la manière de travailler ensemble. Mercredi 6 janvier, jour de la Fête des Rois, les membres du comité directeur ont participé à leur première séance. Seul point à l'ordre du jour: l'élection de son équipe dirigeante, afin que cet organe devienne opérationnel dès sa première séance qui se déroulera fin janvier.

Durant les divers contacts préliminaires, il était conve-

nu que le poste de président serait attribué à un membre qui dirige une sous-fédération. Quant à la vice-présidence, on souhaitait qu'elle revienne à un membre de la base, si possible romand.

### Trois candidats pour la présidence

Trois candidats étaient en liste pour le poste de président: Hanspeter Eggenberger, Werner Schwarzer et Rinaldo Zobebe. Trois hommes aux profils bien différents: Schwarzer est président central de sous-fédération depuis une vingtaine d'années et il a activement participé à deux importantes réorganisations internes à sa sous-fédération; Eggenberger pilote depuis 2003 la sous-fédération des agents de la manœuvre et Zobebe a pris les commandes de sa sous-fédération l'année passée seulement. Pour la majorité des membres du comité directeur, il est vite apparu qu'une bonne vision globale de notre syndicat, actuelle et sur le long terme, comptait davantage que les années d'expérience. A quelques nuances près, les trois candidats se sont montrés d'accord avec ce point de vue.

### Résultat serré

Au premier tour, Werner Schwarzer s'est placé en tête,

juste devant Rinaldo Zobebe. Hanspeter Eggenberger a quant à lui été nettement distancé et il s'est retiré de cette course à la présidence. Au deuxième tour, les voix d'Eggenberger se sont toutes reportées sur Zobebe qui a ainsi été élu avec 25 voix contre 24 pour Schwarzer.

### Minorités prises en compte

Pour la vice-présidence, seule Elisabeth Jacchini s'était annoncée candidate. Hanspeter Eggenberger a fait part de sa candidature afin d'offrir aux membres un choix. Comme aucun Romand ne s'est aligné pour pourvoir ce poste, les membres du comité directeur ont clairement fait le choix d'Elisabeth Jacchini, une femme, donnant ainsi un signal clair de leur volonté de prendre en compte les aspirations des minorités qui composent notre syndicat.

### Rendez-vous au congrès

Le président et la vice-présidente ont été élus jusqu'au prochain congrès SEV de 2011. A l'avenir, l'élection à ces deux postes sera l'affaire du congrès. C'est donc une procédure exceptionnelle à laquelle on vient d'assister, puisque lors du dernier congrès le nouveau comité directeur n'avait pas encore été constitué.

Peter Moor



Giorgio Tuti congratule Rinaldo Zobebe.

## TROIS QUESTIONS À RINALDO ZOBELE, PRÉSIDENT DU NOUVEAU COMITÉ DIRECTEUR SEV

contact.sev: **Quelles sont tes priorités en ta qualité de président central?**

Rinaldo Zobebe: Ma tâche principale sera de veiller à ce que les affaires soient traitées à travers un dialogue objectif et constructif. Les membres doivent être respectueux l'un de l'autre, même s'ils ne partagent pas le même point de vue.

**Quel est ton objectif pour le SEV dans cette fonction?**

J'aimerais renforcer notre syndicat. Nous, membres du comité di-

recteur, devons garder le souci de la stratégie du syndicat à travers nos activités. A l'avenir, cette cohésion jouera un rôle important.

**» Mon souci et ma responsabilité sont de renforcer la cohésion de notre syndicat. Il faut avoir présent à l'esprit que le SEV est le syndicat de tout le personnel des transports. «**

Mon souci et ma responsabilité sont de renforcer la cohésion de notre syndicat. Il faut avoir présent à l'esprit que le SEV est le syndicat de tout le personnel des transports.

**Tu as été élu président central**

**LPV il y a à peine une année. Qu'est-ce qui t'a motivé à te porter candidat à la présidence de ce nouveau comité directeur SEV?**

Lorsque j'ai commencé à siéger au sein de l'ancien comité directeur, j'ai constaté que nous avons travaillé dans un bon climat constructif. Il paraît que cela n'a pas toujours été le cas. C'est ce vent nouveau qui souffle sur le SEV qui m'a incité à me porter candidat à la présidence.

pmo

## INFO

### Les membres du comité directeur

<b>Président</b>	Rinaldo Zobebe	Président central LPV
<b>Vice-présidente</b>	Elisabeth Jacchini-Mühlemann	Présidente centrale SBV
<b>Membres</b>	Christian Suter	Président central Travaux Travaux
	Markus Kaufmann	Président central RPV
	Hanspeter Eggenberger	RPV
	Danilo Tonina	SBV
	Patrick Bellon	Président central ZPV
	Andreas Menet	ZPV
	Pascal Fiscalini	LPV
	Olivier Calmelet	Président central TS
	Werner Schwarzer	TS
	Roger Derungs	Président central VPV
	Roland Schwager	VPV
	Michel Tacchini	Président central VPT
	Kurt Nussbaumer	VPT
	Gilbert D'Alessandro	Président central PV
	Ricardo Loretan	PV
	Bernard Demierre	Jeunes
	Mathias Sterchi	Femmes
	Andrea-Ursula Leuzinger	Migrants
	Antonio Gisondi	

## Contre les dérives du rail européen

Le saucissonnage des réseaux européens a subi une nouvelle impulsion avec la libéralisation du trafic des voyageurs dès 1<sup>er</sup> janvier. Les usagers-clients n'ont pas tardé à en subir les effets négatifs. En décembre déjà, le scandale Eurostar/Eurotunnel a montré à quelle sauce les voyageurs peuvent être apprêtés. Des trains ultramodernes qui ne supportent pas les écarts de températures (le phénomène est connu depuis les débuts de l'électrification des longs tunnels, ce n'est qu'une question d'investissements) et, surtout, des milliers de voyageurs, dont bien sûr des familles, personnes âgées, etc., laissés en carafe durant 15 heures dans le tunnel. Ajoutez le spectacle donné par les deux entreprises se renvoyant les responsabilités du chaos. Certains diront qu'il ne s'agit que d'un cas exceptionnel. En fait, la neige en hiver n'a rien d'extraordinaire (surtout dans un tunnel...). Par contre, le cas démontre jusqu'où peut tomber la qualité du service ferroviaire lorsque vous le découpez en tranches multiples.

L'exemple des liaisons voyageurs Allemagne/Autriche vers l'Italie par la ligne du Brenner confirme le constat. Les deux entreprises DB et ÖBB ont créé avec les Ferrovie Nord Milano une alliance chargée de concurrencer les chemins de fer italiens Trenitalia (Ville, Rail & Transports, 16. 12. 2009). Cinq liaisons quotidiennes entre Munich/Innsbruck et Bolzano/Vérone-Milan et Bologne sont concer-

nées. Riposte immédiate de Trenitalia qui demande et obtient les tracés qui précèdent immédiatement ceux accordés au concurrent. Ainsi, les trains austro-allemands roulent derrière les trains italiens qui eux assurent les correspondances, alors que les voyageurs des trains du Nord devront attendre les suivantes... De plus, pour enfoncer le clou, à Milan ces derniers trains aboutissent à la gare « de banlieue » Garibaldi et non pas à Milano Centrale. Lorsque l'on sait que la part des voyageurs utilisant des correspondances est souvent de l'ordre de 30 à 50 %, on peut imaginer les conséquences sur la fréquentation et finalement sur l'attractivité du rail par rapport à la route et à l'avion. Aujourd'hui, le conflit se poursuit. Il sera soumis sans doute à une instance européenne qui va devoir inventer une nouvelle usine à gaz juridique pour tenter de donner raison aux idéologues de la privatisation.

Les exemples ci-dessus viennent à point. Pour la Suisse, présentement, la collaboration entre opérateurs ferroviaires a encore la primauté sur la concurrence, à l'exception notable du

trafic des marchandises (une autre histoire). Mais il est à prévoir que la pression pour que les directives européennes sur le trafic des voyageurs s'appliquent chez nous va devenir de plus en plus forte. Pour le moment, officiellement, aucune date n'est avancée, « plus tard », dit-on. Les champions de la privatisation se heurtent à plusieurs obstacles. Le plus important : ils sont dans l'impossibilité de démontrer que le système européen pourrait apporter plus de qualité et d'efficacité pour les voyageurs que le système suisse avec sa combinaison d'horaire cadencé et de communauté(s) tarifaire(s) intégrant tous les transports collectifs. De plus, notre système s'appuie sur une légitimité démocratique répétée, aussi bien sur le choix des investissements (Rail 2000, NLFA) que sur leur financement. Apparemment, l'aboutissement extrême de la privatisation européenne, soit la guerre ouverte entre compagnies pour écrémer les liaisons les plus rentables, n'est pas pour demain. Il n'empêche. Sur le plan de la qualité offerte aux voyageurs (le seul critère qui doit entrer en ligne de compte), notre système de collaboration/coordination est meilleur que celui que l'Union européenne veut imposer au continent. Le fait est largement reconnu par les experts les plus qualifiés, les voyageurs (voir la croissance du trafic suisse). Un jour, peut-être, le plus tôt sera le mieux, nos grands voisins reconnaîtront cette évidence et infléchiront la politique européenne en conséquence. Plus que jamais, il faut les y aider à tous les niveaux, entreprises, syndicats, et politique.

Michel Béguelin



### Caisse suisse de voyage

## La Reka résiste à la conjoncture !

En 2009, il s'est vendu au total pour 623 millions de francs de chèques Reka/ Reka Rail, ce qui correspond à une hausse de 2,8 % par rapport à 2008. Ces 10 dernières années, le taux de croissance cumulé en argent Reka s'est élevé à 70 %.

La Reka veut continuer à améliorer son offre de vacances familiales et elle inves-

tira ces deux prochaines années quelque 30 millions de francs dans des rénovations qualitatives et écologiques. De plus, le fameux concept des villages de vacances Reka sera élargi avec de nouvelles offres, à Sörenberg (LU) et à Blatten/Belalp (VS).

**2,5 millions pour les familles à faible revenu**

Grâce à la bonne marche des affaires, la Reka, organisation à but non lucratif soutenue par des entreprises et des associations de partenaires sociaux, du tourisme et de Coop, a pu in-

vestir en 2009 quelque 2,5 millions de francs pour des vacances à prix cassés en faveur de familles à faible revenu.

L'argent Reka, qui fait partie des prestations salariales accessoires préférées en Suisse, est proposé par des points de vente – quelque 4000 employeurs (parmi lesquels 7 des 10 plus grosses entreprises suisses) – et par la Reka elle-même à un prix réduit en moyenne de 17%. Plus de 2,5 millions d'utilisateurs paient donc en moyenne 83 francs pour 100 francs d'argent Reka. Avec une offre comportant plus de 2500

logements de vacances en France, Espagne, Italie, Croatie, Autriche et Suisse – dont 230 fermes en Suisse – la Reka fait partie des principaux prestataires de vacances du pays. Des rénovations qualitatives et écologiques sont notamment prévues à Albonago (Lugano, TI), Bergüin (GR), Zinal (VS) et dans son village de vacances Golfo del Sole en Toscane.

**Réduction de prix pour les familles**

Etant une organisation à but non lucratif de structure coopérative, la Reka n'est pas sou-

mise aux intérêts d'actionnaires. Par conséquent, depuis des décennies déjà, une partie du bénéfice de l'entreprise est consacrée à la réduction du prix des vacances pour des familles biparentales ou monoparentales qui ne peuvent pas s'offrir de vacances.

**La croissance continue**

Pour le nouvel exercice 2010, la Reka compte sur une croissance de 1 à 3% pour les secteurs « argent Reka » et « logements de vacances Reka ».

www.reka.ch

Election chez les mécaniciens de la commission du personnel CFF

## Défendre les intérêts des mécaniciens

Le SEV et la sous-fédération LPV recommandent Eric Perroud, 47 ans, pour l'élection à la commission du personnel comme délégué des mécaniciens CFF. Eric Perroud travaille à la Division voyageurs P-OP-ZF Ouest à Lausanne. Notre collègue a plusieurs cordes à son arc. Il est membre du comité de la section LPV Vaud et Bas-Valais,

membre du cercle PAC, et instructeur chez login. Il a été membre de la commission des consignes pendant plusieurs années et il s'est spécialisé dans le domaine du droit du travail. A la question pourquoi il est candidat, Eric Perroud répond: « J'ai le souci d'améliorer les conditions de travail de mes collègues. Si je suis élu à la CoPe des loco-

motives, je prendrai en considération toutes les situations et tous les avis pour dégager les meilleures solutions possibles ».

AC

**Eric Perroud, candidat à l'élection à la CoPe des locomotives.**



Le droit des locataires vaudois est menacé – L'Union syndicale vaudoise soutient le référendum de l'ASLOCA

## Vaudois, signez ce référendum !

L'Union syndicale vaudoise, présidée par le secrétaire SEV Olivier Barraud, vous encourage vivement à signer le référendum ci-joint, afin de ne pas restreindre l'accès au Tribunal des baux et pour maintenir la gratuité de la procédure.

Ci-dessous les trois raisons majeures qui ont incité l'ASLOCA Vaud à lancer le référendum.

### 1. Ne pas supprimer une gratuité voulue par le peuple.

Pour défendre les droits des locataires, les Vaudois ont voulu une procédure simple et gratuite. C'est dans ce but qu'ils ont accepté en 1981 une initiative populaire de l'ASLOCA pour la gratuité du Tribunal des baux. Aujourd'hui, rien ne justifie l'abolition de cette gratuité qui permet aux locataires, quelle que soit leur condition, de faire valoir leurs droits.

### 2. Garantir les droits des locataires face à la pénurie.

Le canton de Vaud connaît la plus grave pénurie de logements des 20 dernières années avec un taux de lo-

gements vacants de 0,4% en moyenne pour le canton. Cela entraîne une augmentation des loyers et permet à certains propriétaires d'imposer des conditions injustes et illégales. Dans ce contexte, il est d'autant plus important que les locataires puissent

obtenir justice devant le Tribunal des baux indépendamment de leurs moyens financiers.

### 3. S'opposer au lobbyisme des milieux immobiliers.

Toujours opposés à cette

gratuité, les milieux immobiliers veulent dissuader les locataires de recourir et restreindre leurs droits. Tout cela pour mieux imposer leur diktat et leurs prix sur le marché du logement. Il faut s'y opposer.

**Merci aux citoyennes et citoyens vaudois de faire parvenir cette liste, même incomplète, au plus tard le 15 février, à :**

**ASLOCA-VAUD, rue J.-J. Cart 8, 1006 Lausanne.**

## REFERENDUM

### Contre la loi du 16 décembre 2009 sur la juridiction en matière de bail.

Considérant que cette loi est inacceptable,

les électrices et électeurs soussignés demandent, en vertu de l'art 84 de la Constitution vaudoise que la question suivante soit posée au peuple : « Acceptez-vous la loi du 16 décembre 2009 sur la juridiction en matière de bail ? »



Celui qui falsifie le résultat de la récolte de signatures est punissable (art. 282 du Code pénal suisse). L'acte contesté a été publié dans la Feuille des avis officiels le 8 janvier 2010. Le dernier délai pour la remise des listes de signatures aux municipalités échoit le 17 février 2010.

Cette liste ne peut comporter que les signatures de citoyens suisses domiciliés dans la commune ci-contre.

N° postal	Commune					
Nom(s) (à la main)	Prénom(s)	Date de naissance JJ MM AA	Adresse exacte, Rue et N°	Signature (indispensable)	Contrôle* (laisser en blanc)	Plus d'infos sur l'ASLOCA
1.						<input type="checkbox"/>
2.						<input type="checkbox"/>
3.						<input type="checkbox"/>
4.						<input type="checkbox"/>
5.						<input type="checkbox"/>

Les indications ci-dessus doivent être manuscrites et apposées par le signataire lui-même. La loi interdit l'adjonction d'annexes; les signatures supplémentaires doivent être apposées sur une autre liste. Conformément à l'art. 94 LEDP, la Municipalité adressera les listes des signatures attestées au comité référendaire, au plus tard le 4 mars 2010.

Le Comité remet l'ensemble des listes attestées au Département de l'intérieur le 10 mars 2010 au plus tard.

#### Comité référendaire :

Jean Jacques **Schwaab**, pl. Pépinet 4, 1002 Lausanne ; Anne **Baehler Bech**, rue Davel 1, 1097 Riex ; Françoise **Bavaud**, rue de la Confrérie 17, 1800 Vevey ; Jacqueline **Cavadini**, ch. du Levant 3, 1185 Mont-sur-Rolle ; Antonella **Fortini**, rue M.-Vauthier 34, 1815 Clarens ; Albert **Konrad**, ch. du Mont-Tendre 16, 1530 Payerne ; Nicolas **Mattenberger**, rue du Simplon 18, 1800 Vevey ; Jacques-André **Mayor**, ch. du Levant 1, 1350 Orbe ; César **Montalto**, ch. du Levant 7b, 1510 Moudon ; Guillaume **Perrot**, 1165 Allaman ; Roger **Randin**, rues des Moulins 17, 1400 Yverdon ; Pascal **Repond**, Rietaz 3, 1013 Bussigny ; Jean-Claude **Ruchet**, rue de la Vilette 7, 1400 Yverdon ; Guy-François **Thuillard**, Crève-Cœur 5, 1260 Nyon ; Eric **Voruz**, Grosse-Pierre 11, 1110 Morges ; Nicole **Wiebach**, rue J.-J Rousseau 9a, 1800 Vevey.

La Municipalité atteste que les signataires ci-dessus sont inscrits au rôle des électeurs à la date du \_\_\_\_\_ 2010 (jour de la présentation de la liste pour attestation) et que le nombre de signatures valables est de :

Au nom de la Municipalité  
(sceau et signature)



» Le dossier qui me donne non seulement des maux d'estomac mais aussi des insomnies est celui de l'assainissement des caisses de pensions. «

Giorgio Tuti, président SEV

A l'occasion du changement d'année, Giorgio Tuti, président SEV, jette un regard en arrière mais aussi vers l'avenir

## « Dans ce pays, tout est orienté vers le démantèlement »

*On est à l'heure des suppressions dans les institutions sociales, ainsi que dans le financement des transports. Cette hystérie autour des économies amène encore une pression supplémentaire sur le personnel. Le SEV est fortement mis à contribution. Le président Giorgio Tuti cite ici les gros dossiers des prochains mois.*

**contact.sev: quel a été le point culminant de l'année 2009 pour toi, en tant que président SEV ?**

**Giorgio Tuti :** Le point culminant a été incontestablement le Congrès en mai, qui a donné, après plus de 60 ans, de nouvelles structures au syndicat et rendu ainsi possible son développement harmonieux. Mais il y a aussi notre politique contractuelle où nous avons réussi à conclure de nouvelles conventions collectives de travail ainsi qu'à en renouveler quelques-unes existantes, pour le bien de nos membres. Et finalement, je me réjouis de l'évolution du nombre des membres: nous avons clairement freiné le recul et avons à nouveau obtenu, chez les actifs, une augmentation.

**Et quel a été le pire ?**

La discussion sans fin sur l'assainissement des caisses de pensions, le Conseil fédéral repoussant toujours les décisions à plus tard et privant ainsi les actifs, mais aussi les retraités, de ce qui leur revient.

**Beaucoup d'autres choses sont en suspens en ce début d'année. Est-ce que cela t'inquiète ?**

Oui, cela m'inquiète beaucoup ! Il y a une hystérie autour des possibilités d'économies dans ce pays. Ici, tout est orienté vers le

démantèlement: suppressions dans toutes les institutions sociales d'importance comme l'AVS, l'AI, l'assurance-chômage et les caisses de pensions, sup-

» Il y aura une lutte contre le démantèlement des institutions sociales, qui doit être menée par tous les syndicats, conjointement, sous l'égide de l'USS. «

pressions également dans le financement des institutions publiques, en particulier dans les chemins de fer, qui se voient privés des moyens leur permettant de travailler orientés vers l'avenir. Cette pression autour de ces suppressions atterrit finalement chez le personnel, à qui on ne veut pas donner l'augmentation de salaire à laquelle il aurait pourtant droit.

**Qu'attends-tu de la nouvelle année ?**

De gros défis nous attendent ! Il y aura une lutte contre le démantèlement des institutions sociales, qui

doit être menée par tous les syndicats, conjointement, sous l'égide de l'USS. Parallèlement, nous devons nous engager également pour les conditions de travail, de toutes nos forces. Cela demandera une grande mobilisation de tous les syndicats et nous devons utiliser des moyens auxquels nous ne sommes pas habitués.

**Cette expression est toujours comprise comme une menace**

**de grève par les médias. Est-ce cela ?**

Je m'en tiens à ceci: la grève est un moyen d'usage et admis lors d'un conflit social. Si par exemple les CFF ne devaient pas répondre à nos demandes concernant la nouvelle CCT et ne voulaient qu'appliquer de façon unilatérale les choses qui sont dans leur intérêt, cela mènerait à une situation sans convention. A ce moment, la grève est un moyen que je ne veux pas exclure.

**L'assainissement des caisses de pensions, les négociations CCT avec les CFF, la participation à plusieurs référendums et initiatives: y a-t-il un danger d'éparpiller les forces du SEV ?**

Je ne crois pas, non. Ce sont toutes des tâches centrales d'un syndicat. Nous devons engager des

moyens de façon ciblée, afin de concentrer nos forces, mais nous pouvons y arriver.

**Et à côté de cela, il y a encore les affaires « courantes »: la négociation de contrats, les conditions de travail, les salaires...**

Pas à côté, mais parallèlement. C'est la tâche principale d'un syndicat de s'engager pour les conditions de travail de ses membres, et nous allons le faire en priorité. Nous allons nous mettre en quatre, aussi bien dans les ETC qu'aux CFF, pour obtenir le meilleur pour nos membres. Et en même temps, nous devons également nous engager pour nos assurances sociales.

**Les CFF veulent entamer les négociations sur la CCT. Est-ce également ton vœu ?**

Je constate qu'il y a en ce moment beaucoup d'inconnues aux CFF: nous ne savons pas ce qui va se passer avec la caisse de pensions, ce qu'il adviendra de CFF Cargo et comment l'infrastructure va être financée. Il me semble donc difficile d'entamer les travaux. Mais si les CFF veulent débiter, nous sommes prêts. Nous avons mené des conférences CCT qui ont établi un catalogue de demandes assez volumineux. Les CFF doivent être conscients que ces négociations seront difficiles car le

### CINQ QUESTIONS PERSONNELLES À GIORGIO TUTI

**Quel a été le point culminant au niveau personnel en 2009 ?**

L'élection à la présidence du SEV ! Le Congrès m'a montré sa confiance, après avoir dû prendre la direction du syndicat durant une période très difficile. J'ai eu la sensation que les membres exprimaient ainsi leur reconnaissance à mon égard.

**Et quel a été le pire moment ?**  
Le décès d'Aschi Leuenberger.

**De quoi te réjouis-tu particulièrement en 2010 ?**

De la collaboration avec les collègues du SEV, à tous les échelons, afin de faire avancer, ensemble, notre syndicat.

**Quand prendras-tu tes vacances principales cette année ?**

Dans l'année syndicale, il y a une période calme en été. Je prendrai trois semaines à ce moment-là.

Je lirai des livres qui n'ont aucun rapport, ni avec la chose syndicale ni avec les transports, et j'irai quelques jours en Toscane. C'est la région d'où viennent mes parents et j'y vais chaque année au moins une fois.

**Et qui sera championne du mon... ?**

(interrompu avant la fin de la question...) L'Italie !

# INTERVIEW

Alexander Engler



« De gros défis nous attendent » : Giorgio Tuti, président SEV.

personnel a beaucoup de requêtes tout à fait légitimes.

**En ce qui concerne le recul des membres, l'année dernière a apporté une amélioration certaine. Que manque-t-il maintenant pour que le SEV croisse à nouveau ?**

Nous devons continuer sur la même voie ! Au SEV, le recrutement est l'affaire des sous-fédérations et des sections. Ce qui est désormais nouveau : nous soutenons les responsables dans cette tâche. Pour cela, nous

gens de la base ont non seulement constaté que le recrutement de nouveaux membres est important mais que c'est aussi assez sympa à faire. Un collègue recrute un collègue, c'est notre devise !

**Le SEV débute 2010 avec de nouvelles structures. Quels en sont les avantages ?**

Nous avons désormais une séparation claire entre le niveau stratégique et le niveau opérationnel. La direction opérationnelle est prise en charge par le comité di-

profondi des questions stratégiques. Nous avons désormais une hiérarchie claire : consultation de la base, congrès et comité sur le plan stratégique et comité directeur pour la mise en œuvre.

**Une fusion entre le syndicat de la Communication et comedia se profile. Il devance ainsi le SEV, qui pourrait perdre de son influence dans le mouvement syndical. Est-ce que c'est un sujet de discussion au niveau stratégique ?**

Nous avons clarifié nos propres structures et nous nous sommes ainsi renforcés. Mais nous devons être attentifs à ce qui se passe dans le paysage syndical. Il est clair pour moi que des collaborations plus étroites seront nécessaires dans les prochaines années, mais cela ne doit pas forcément aboutir dans tous les cas à une fusion. Finalement, tous les syndicats partagent la même tâche : obtenir le

meilleur pour leurs membres ! Si pour y arriver, il faut fusionner, alors il faut faire le pas. Ce sont des décisions stratégiques qui doivent être prises lors du congrès. Il est par contre de ma responsabilité de veiller au maintien de relations étroites entre syndicats et de lancer une discussion sérieuse sur l'avenir du SEV.

**Dans quoi t'engages-tu tout particulièrement en ce début d'année, en tant que président ?**

Dans le dossier de l'assainissement des caisses de pensions, qui me donne non seulement des maux d'estomac mais aussi des insomnies. C'est le gros « morceau ». Il faut obtenir ce qui revient de droit à nos membres actifs et pensionnés. Peu importe la décision du Conseil fédéral : pour nous seule la variante de 3,4 milliards est possible, à savoir le paiement total de la dette. Le Parlement vote-

ra cette année à ce propos. Nous utiliserons toutes nos forces pour que les parlementaires pressent le bon bouton au bon moment !

Une autre chose importante : on a pu lire récemment dans les médias que les grands chefs CFF ont à nouveau pu empocher entièrement leurs bonus, car ils ont non seulement atteint leurs objectifs mais les ont carrément « dépassés ». Je vais tout prochainement demander à Andreas Meyer s'il sait qui il doit remercier pour avoir pu « dépasser » ses objectifs. Ce contraste est incroyable : tous les bonus sont distribués chez les dirigeants et de l'autre côté, nous devons faire appel au tribunal arbitral, puisque les CFF ne veulent pas donner une augmentation de salaire convenable à ces personnes qui leur ont pourtant permis de « dépasser » leurs objectifs.

Interview : Peter Moor/Hes

**» Je vais tout prochainement demander à Andreas Meyer s'il sait qui il doit remercier pour avoir pu « dépasser » ses objectifs. «**

avons mis sur pied le projet « Recruter et organiser dans le syndicat », qui montre de bons résultats. J'ai constaté, lors de mes nombreuses visites dans les sections, que le recrutement est redevenu un thème d'actualité. Les

recteur, composé des deux vice-présidents, de l'administrateur des finances et de moi-même. Le comité est responsable au niveau stratégique et se réunit tous les mois. J'attends de cet organe un examen plus ap-

Conférence de presse annuelle de l'USS

# Consolider l'Etat social, créer des emplois et introduire un impôt sur les bonus

Le chômage va poursuivre sa progression en 2010. La droite s'attaque frontalement à notre sécurité sociale. Et les banques veulent arroser leurs dirigeants de juteux bonus. L'Union syndicale suisse (USS) entend stopper cette effrayante évolution, entre autres à l'aide d'un impôt de 50 % sur les bonus. Tel est en quelques mots le message que l'USS vient de faire passer lors de sa traditionnelle conférence de presse annuelle.

En période de crise, les assurances sociales sont plus nécessaires que jamais. Or, selon le président de l'USS, Paul Rechsteiner, « les milieux politiques proches des banques, voire, pour une part d'entre eux, financés par elles, veulent démanteler les prestations de l'assurance-chômage; cela, en pleine crise! », ainsi qu'à l'orée d'une année qui, au chapitre « chômage », sera sans doute la pire depuis des décennies. Et la vaste offensive de la



Président de l'USS, Paul Rechsteiner dénonce la volonté de démanteler les assurances sociales, alors que 2010 s'annonce comme une année très difficile.

droite n'est pas uniquement dirigée contre l'assurance-chômage. A l'enseigne d'un démantèlement social général, les bourgeois entendent aussi s'attaquer à l'AVS, comme ils l'ont déjà fait avec le 2<sup>e</sup> pilier (votation du 7 mars), ainsi qu'à l'assurance-accidents et à l'AI. Jamais la

Suisse n'avait connu une telle « offensive concertée contre l'Etat social (...) orchestrée par les partis de droite », a ajouté Paul Rechsteiner. Un président qui a encore précisé que les syndicats, déterminés à défendre le rôle de l'Etat social dans notre société, se battent de toutes leurs forces lors de cette grande confrontation qui se dessine.

**Impôt sur les bonus: économiquement judicieux et socialement juste**

L'économiste en chef de l'USS, Daniel Lampart, a dressé un bilan sombre de l'emploi ces 20 dernières années en Suisse. Sans égard aucun pour leur personnel, les entreprises ont rationalisé, les actionnaires et les top managers se sont réservé les meilleures parts du gâteau et ont fait payer les coûts de ce

comportement, aussi égoïste qu'arrogant, à la collectivité par le biais des assurances sociales et de l'aide sociale. Toujours selon Daniel Lampart, après le krach des banques, on constate toutefois un certain tournant, à tout le moins chez nos voisins: les trains de mesures conjoncturelles démontrent leur efficacité et la concurrence fiscale en faveur des plus riches s'attéduit. Mais en Suisse, rien n'ira – et ne va – sans impulsion dans la même direction, comme le montre l'exemple d'une UBS qui « remplit la corne d'abondance des bonus pour les hauts dirigeants et les banquiers d'affaires, tout en voulant se débarasser de 1200 à 1500 salariés(e)s ».

C'est pourquoi il faut que nous luttons avec détermination contre ces démantè-

lement sociaux qui menacent, ainsi que pour une meilleure justice distributive et contre le chômage. Cela, entre autres au moyen d'un impôt de 50 % sur les bonus versés aux grands dirigeants. Le produit d'un tel impôt – Daniel Lampart l'estime avec prudence à 2 milliards de francs – devra être distribué aux bas et moyens revenus; ce qui représentera plus de 1000 francs pour une famille de quatre personnes. Parallèlement, il faut lancer une offensive de formation en vue de la « pénurie de main-d'œuvre spécialisée » qui s'annonce. Et encore: la durée maximale du chômage technique devra être étendue à 24 mois, soit 520 indemnités journalières.

## DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC

Lors de cette conférence de presse annuelle, l'USS a présenté quelques-uns des thèmes qui l'occuperont en priorité durant l'année 2010 (congrès ordinaire, initiative pour des salaires minimaux, libre circulation des personnes...). Le premier secrétaire de l'USS, Rolf Zimmermann, a souligné la nécessité d'infrastructures publiques performantes. L'USS fera donc « tout pour éviter à la Suisse une libéralisation intégrale des services postaux » et pour le maintien ou le rétablissement de l'« approvisionnement en électricité sûr et avantageux garanti par des monopoles régionaux munis d'un mandat public de prestation. » En matière de transports ferroviaires, Rolf Zimmermann a encore précisé que l'USS luttera pour que l'on ne se dirige pas vers un démantèlement.

Grève à l'aéroport de Genève

# Les bagagistes de Swissport ont eu en partie gain de cause

Le SEV a apporté son soutien aux employés en grève. Ceux-ci ont débrayé durant 11 jours avant de reprendre le travail, après avoir obtenu une nouvelle CCT plus favorable.

Les négociations ont été serrées et difficiles avant d'aboutir. Les bagagistes de Swissport réclamaient notamment l'abandon des 20% de salaire en moins durant les trois premiers jours de maladie. Sur ce point, les grévistes ont obtenu satisfaction. Désormais, le salaire sera versé à 100% dès le premier jour d'absence, sur présentation d'un certificat médical.

Les employés réclamaient aussi une augmentation de salaire de 250 francs par mois. Au final, ils obtiennent 180 francs, dont 100 francs de prime pour port de charge. Cette prime concerne

aussi le personnel de piste et celui du fret. L'indemnité pour les horaires irréguliers passe de 2,75 francs de l'heure à 3,10 francs. Enfin, le salaire augmente de 40 francs pour tous les employés de Swissport.

Le tri des bagages est physiquement éprouvant. Les employés concernés transbordent chaque jour des tonnes de sacs et autres valises, nuits et week-ends compris. A cela s'ajoutent de bas salaires, de l'ordre de 4000 francs bruts, ou même 3500 francs bruts dans certains cas.

Les bagagistes de Swissport ont été largement soutenus par les syndicats. Le SSP-VPOD, qui représentait les grévistes, a finalement obtenu une nouvelle convention collective, à l'issue de négociations arbitrées par conseiller d'Etat François Longchamp. La nouvelle CCT s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, pour une durée de deux ans.



Le secrétaire syndical Christian Fankhauser a apporté une lettre de soutien du SEV aux grévistes, alors qu'ils en étaient au 6<sup>e</sup> jour de leur action.

Hélène Koch

Prix des billets adaptés au renchérissement

## Le SEV considère comme acceptables les mesures tarifaires proposées

Le Syndicat du personnel des transports approuve l'augmentation des tarifs. Il estime que la hausse des coûts doit être en partie supportée par le public, et pas uniquement par les gains de productivité demandés aux employés.

Les CFF et l'UTP (Union des transports publics), réclament des augmentations de tarifs de 6,4% en moyenne

pour le 12 décembre de cette année. L'idée de tarifs plus élevés aux heures de pointe, qui pénaliserait les pendulaires, est en revanche abandonnée pour l'instant.

Le Syndicat du personnel des transports SEV prend connaissance des augmentations tarifaires des transports publics et les approuve. La hausse des coûts ne peut pas seulement être supportée par l'augmentation de la productivité car le personnel des transports publics contribue depuis longtemps à la diminution des coûts.

Le SEV se réjouit que les différenciations des tarifs ne soient pas contenues dans le paquet de mesures.

**Peu appréciées mais inévitables**

Les adaptations des tarifs des transports publics au renchérissement ne sont certes pas appréciées par les usagers mais inévitables. Pour le SEV, le Syndicat du personnel des transports, les augmentations annoncées pour la fin de l'année sont acceptables.

«Les prestations supplémentaires des transports publics et le renchérissement ne

peuvent pas toujours être financés via l'augmentation de la productivité», explique Giorgio Tuti, président SEV. Ces dernières années, le personnel a augmenté sa capacité de rendement et les adaptations salariales sont restées modestes. Le SEV attend maintenant des entreprises qu'elles récompensent comme il se doit les prestations du personnel.

Il apprécie aussi le fait que le paquet de mesures ne prévoit pas de tarifs différenciés, à savoir des prix variant selon les heures ou selon les caté-

gories de trains. «Le système suisse des transports publics est un service public très apprécié parce qu'il est simple et compréhensible pour tous grâce à ses horaires cadencés et à son système tarifaire homogène», ajoute encore Giorgio Tuti.

Des prix différenciés pourraient affaiblir le système et, de surcroît, le temps nécessaire aux contrôles serait plus long et les tâches des agents de trains deviendraient plus laborieuses.



» On recrute là où on arrive à fournir un bon travail syndical. «

Angelo Stroppini, secrétaire syndical SEV

## Recrutement

# Des membres potentiels presque

Le projet « Recruter et organiser dans le syndicat » a débuté en 2009. Le journal *contact.sev* a demandé aux sous-fédérations et aux sections où elles voyaient encore du potentiel et comment elles comptaient recruter ces membres.

Au SEV, le taux de syndicalisation est bas surtout dans le domaine administratif, c'est ce qui est ressorti de l'examen approfondi des plus de 200 sections SEV. Pour Roland Schwager, président central VPV, il y a diffé-

rentes raisons à cela : auparavant la plupart des collaborateurs administratifs venaient des gares et étaient donc déjà syndiqués, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. On engage beaucoup de personnes hors « cheminots ».

Une « clientèle » particulière Parmi ces collaborateurs se trouvent beaucoup de spécialistes ayant accompli de hautes études et des cadres. Ils n'ont jusqu'à présent que peu entendu parler des syndicats et affichent une certai-

ne retenue. « Le fait que le SEV se décrive désormais comme syndicat et non plus comme association (en allemand, le changement date de l'année 2009) ne rend pas le recrutement plus facile », estime Roland Schwager.

Beaucoup de cadres moyens oublient qu'ils sont eux-mêmes des employés ayant certains droits qui doivent être respectés. Et beaucoup craignent que leur entrée au syndicat soit un désavantage pour leur carrière. Cela n'a pas toujours été ainsi : « Avoir une fonction au SEV pouvait jadis être utile au niveau des CFF », déclare Schwager. Désormais il semblerait que la direction CFF se soit éloignée du monde syndical. En même temps, la charge de travail dans les bureaux est devenue si forte qu'il n'est plus possible de recruter durant les heures de travail. Et il est devenu difficile de trouver du monde qui, à côté de son emploi et de sa famille, veut bien encore assumer une charge syndicale. « Bien qu'il y ait les chèques congé, il n'y a personne qui fait le travail des employés de l'administration pendant leurs congés syndicaux », déclare Roland Schwager, qui connaît le système.

Ce n'est donc pas une surprise si plusieurs sections VPV ont eu du mal, ces dernières années, à repourvoir les places au comité, à recruter des personnes de confiance, à organiser d'autres activités que les assemblées statutaires, à recruter des membres et à mener des actions du genre distribution de tracts. Afin d'augmenter le taux de syndicalisation, la VPV veut remédier à ces « lacunes », en mettant sur pied par exemple des activités ciblées pour les cadres ou pour les femmes. Pour améliorer

### « LE TRAVAIL SYNDICAL EST CENTRAL ! »

« On recrute là où on arrive à fournir un bon travail syndical », explique le secrétaire syndical SEV tessinois Angelo Stroppini. « Des succès syndicaux amènent en règle générale de nouveaux membres. » Récemment, par exemple, un employé proche de la retraite de l'entreprise tessinoise Fart est devenu membre SEV, car il peut, avec le règlement transitoire obtenu grâce au syndicat, être pensionné aux anciennes conditions. « Nous devons communiquer nos succès, dans le journal syndical, sur les panneaux d'affichage et surtout lors des discussions avec les collègues sur la place de travail. »

#### Le bouche-à-oreille fonctionne

Un soutien efficace des membres en cas de questions ou de problèmes ainsi que des cas de protection juridique couronnés de succès amènent de nouveaux membres, car les gens en parlent ensuite autour d'eux, estime Jean-Pierre Etique, qui encadre depuis une année, en tant que secrétaire régional pour la Suisse romande, environ 20 sections CFF et 4 sections VPT. Il est très important de discuter avec les collaborateurs, de répondre aux questions et de marquer notre présence, que ce soit par les secrétaires syndicaux, les personnes de confiance dans l'entreprise ou les responsables des sections.

#### Visites régulières

Les trois secrétaires régionaux basés à Lausanne font au moins une fois par mois



Les collaborateurs de la Société de navigation sur le lac Majeur (NLM) ont fêté en juillet 2007 un accord avec la direction à propos d'importantes questions salariales. Leur fort taux de syndicalisation et leur homogénéité lors de différentes assemblées, prise de résolutions et distribution de tracts ont notamment permis ce succès. Les collaborateurs sont presque à 100 % membres SEV.

une visite sur le terrain, si possible accompagnés d'un membre du comité de la section concernée. « Nous donnons en règle générale un petit cadeau aux collègues rencontrés, que ce soit un article de promotion SEV ou un sandwich et une boisson lors des pauses. Avec la RPV Genève, nous avons ainsi recruté neuf personnes. A Neuchâtel, nous en avons recruté quatre en distribuant des bouteilles d'eau minérale aux chauffeurs TN un jour de grande chaleur. On arrive ainsi à discuter facilement avec les membres ainsi que les non-membres. On est souvent confronté à une accumulation de frustration qu'on essaie d'amortir tant bien que mal. Cela engendre souvent de bonnes discussions. »

Jean-Pierre Etique regrette par contre de ne pas avoir davantage de temps à consacrer au soutien des sections, qui pourraient elles-mêmes devenir plus actives en étant

d'avantage soutenues. « J'apprends beaucoup des collègues de la base, des choses que je ne saurais pas sans eux. La confiance se construit également via ces discussions », souligne Angelo Stroppini. C'est important pour pouvoir mobiliser les membres.

#### Proposer des actions et soutenir

« Un taux de syndicalisation élevé seul ne suffit pas pour défendre les employés, ceux-ci doivent être également prêts à se mobiliser si nécessaire, en bénéficiant bien sûr de tout notre soutien », ajoute Stroppini. Les membres peuvent avoir du plaisir à mener certaines actions, cela a un effet certain sur le recrutement.

Fi/Hes

# DOSSIER

## partout

l'information et le recrutement, les courriels et internet vont être davantage utilisés, mais Roland Schwager souhaite aussi développer de nouveaux instruments, avec le team de recrutement du SEV, dont il attend un soutien professionnel.

### Actions de recrutement

Dans l'administration, la SBV a également des membres, par exemple au Contact Center à Brigue. Elisabeth Jacchini, présidente centrale SBV, explique que le recrutement y est difficile vu les grandes fluctuations de personnel. Pour beaucoup, ce travail n'est qu'une transition (étudiants par exemple) et il y a beaucoup d'employés à temps partiel, réputés difficiles à syndiquer. Récemment, une action a été menée à la cafétéria de ce centre, action couronnée de succès, puisque beaucoup de questions ont été posées et des membres ont été recrutés. La SBV souhaite organiser de tels stands dans ce genre de lieu ainsi que dans les grandes gares deux à trois fois par année. Gilberte Imboden, engagée récemment à 20 % par la sous-fédération, apporte un appui aux 11 sections SBV en ce qui concerne le recrutement. La SBV prévoit le même genre de mesures que la VPV afin de relancer ses sections. Une communauté de travail est également prévue à l'Elsaessertor à Bâle entre la SBV Région Cargo et la VPV section nord-ouest de la Suisse. L'assemblée constitutive doit avoir lieu dans les prochaines semaines.



Le principe: ce sont les membres qui recrutent d'autres membres.

La SBV veut également recueillir davantage de requêtes des membres au travers d'actions et les faire valoir auprès des CFF. Un exemple: le sondage mené fin 2009 auprès du personnel de la vente, dont les 200 réponses sont en train d'être dépouillées et dont les résultats seront publiés prochainement.

Dans la vente, il faut de bons arguments pour recruter. Les employés doivent prendre conscience qu'ils doivent faire quelque chose pour leur défense, au moins entrer au syndicat, afin que celui-ci ait du poids lors de négociations. Au sein du personnel d'exploitation, le taux de syndicalisation est en revanche encore très élevé, mais la centralisation amène des changements dans les profils de professions, par exemple dans la formation des opérateurs du trafic ferroviaire. «Nous avons besoin de nouveaux membres, mais il ne faut pas oublier les anciens!» souligne Elisabeth Jacchini, «le syndicat doit être là pour eux, c'est aussi ça le recrutement!»

Suite en page 12

## INFO

### Deux modules de formation pour les responsables de sections

Les sections sont au centre du projet «Recruter et organiser dans le syndicat». Ce sont elles qui doivent organiser de plus en plus d'actions et de campagnes et qui doivent renforcer le recrutement et l'encadrement des membres. C'est pour cette raison que les membres des comités de sections ont besoin de connaissances en matière de communication, de créativité et d'habileté politique. Pour les aider à développer ces compétences, le SEV propose, depuis 2009, deux nouveaux modules de formation. Ceux-ci ont déjà été fréquentés par environ 130 personnes: un vrai succès! Le module 1 a même dû être dédoublé, en allemand et en français. Les deux cours auront à nouveau lieu en 2010, en allemand, en français et en italien, aux dates suivantes:

– **Module 1 «SEV, organisation et politique syndicale»**: les 24 et 25 mars à Berne et Muri bei Bern;

– **Module 2 «Recrutement et encadrement des membres d'une section ou d'un groupe»**: du 27 au 29 septembre au Lac Noir/FR.

Les cours sont gratuits pour les membres SEV. Adresse pour l'inscription: Secrétariat central

SEV, Formation, Case postale, 3000 Berne 6. Courriel: [formation@sev-online.ch](mailto:formation@sev-online.ch) et fax 031 357 57 58. Pour tous renseignements: tél. 031 357 57 57.

Bruno Kirchhofer, président RPV Bâle et Calogero Ferruccio Noto, président VPT Services ferroviaires, ont fréquenté le module 2 en novembre 2009 à Vitznau, avec environ 60 autres collègues. Ils recommandent vivement ce cours. Les nouveaux membres des comités de sections ont particulièrement beaucoup appris, mais les anciens ont également tiré leur épingle du jeu grâce aux échanges d'expériences avec les collègues d'autres professions, d'autres domaines et d'autres régions. «Les membres présents ont participé très activement et j'ai eu l'impression en fin de cours qu'ils repartaient avec davantage de motivation vers leur travail de section», souligne Jérôme Hayoz, qui a conçu et dirigé le cours aux côtés d'Olivier Barraud et d'Angelo Stroppini, «tout le temps passé pour préparer ce cours a porté ses fruits!» La plupart des cours ont été développés un peu différemment et sont désormais accompagnés d'une documentation destinée aux participants, en particulier ceux sur l'histoire syndicale, la politique des transports et la politique sociale ainsi que le cours pratique de communication (diriger une assemblée, faire un discours, recruter).

Fi/Hes

Suite de la page 11

« Recruter et organiser dans le syndicat »

« Le plus grand potentiel se trouve dans l'administration »

**Fluctuations de personnel : recrutement impossible ? Non !**  
La nouvelle section ZPV Trafic régional Est, qui regroupe depuis une année les chefs de train du S-Bahn et les agents de train du trafic régional, a augmenté de 40 membres en 2009, bien que quelques-uns aient quitté les CFF. Le président de section Michel Zollinger cite un bon encadrement, une grande présence et beaucoup de discussions avec la base comme recette du succès. Les membres du comité et le représentant au dépôt fréquentent les cours SEV régulièrement, afin de pouvoir donner tous les renseignements utiles. Un calcul très simple suffit pour dire que les prestations SEV compensent largement la cotisation de membre (moins les 10 francs de cotisation de solidarité) : protection juridique professionnelle et soutien divers, cours, rabais vacances et autres. A cela s'ajoutent les succès syndicaux comme par exemple l'obtention en 2009 d'échelons de fonction supplémentaires.

Dans la section VPT Services ferroviaires (gastronomie ferroviaire et trains de nuit), les fluctuations de personnel sont encore plus importantes, mais le taux de syndicalisation a triplé depuis la création de la section en 2006. Cela grâce à la mise sur pied de structures syndicales de base, à une écoute constante et à un encadrement étroit des membres, ainsi que leur intégration lors des négociations via des assemblées de personnel et certaines actions, comme l'explique Ferruccio Noto, président de la section. *Markus Fischer/Hes*

Les jeunes secrétaires syndicaux SEV Olivier Barraud et Jérôme Hayoz sont responsables du projet « Recruter et organiser dans le syndicat ». Jérôme Hayoz s'exprime ici sur la situation actuelle.

**contact.sev : Le projet a débuté l'année passée avec l'examen approfondi des 210 sections SEV. Qu'en est-il ressorti ?**

**Jérôme Hayoz :** Nous avons étudié les trois domaines suivants : effectif/recrutement, activités et mobilisation/niveau. Dans environ 50 sections CFF, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il fallait un soutien professionnel. Elles bénéficient maintenant de l'aide d'un secrétaire syndical déterminé. Contrairement aux sections VPT, les sections CFF ne bénéficiaient pas d'un tel soutien. Nous avons rencontré des problèmes similaires dans différentes sections, nous les avons empoignés dans leur ensemble et en avons débattu au sein des sous-fédérations. Par exemple, les sections LPV doivent faire face à la concurrence du VSLF ou rencontrent la problématique des engagements temporaires à plusieurs endroits.

**Où se situe le plus grand potentiel au niveau recrutement ?**

Dans les bureaux. Beaucoup de nouveaux collaborateurs venant de l'extérieur



Jérôme Hayoz a présenté le projet recrutement lors du congrès 2009, entouré de boissons énergétiques. S'il existait une potion magique aidant au recrutement, le SEV la donnerait immédiatement à tous ses membres...

ont été engagés ces dernières années et ne connaissent pas encore le SEV. Parmi eux se trouvent de nombreux spécialistes ayant accompli de hautes études. C'est là que se situe le plus grand potentiel. Il y en a moins par exemple dans le triage, le personnel de conduite ou d'exploitation, où le taux de syndicalisation est encore très élevé. Dans les domaines traditionnels, on a perdu beaucoup de membres ces dernières années, mais surtout en raison des suppressions de postes, en lien avec la modernisation. Un exemple concret ? La vente croissante de billets aux automates et sur internet. Mais un travail syndical actif et un bon recrutement ont une importance capi-

tale, dans quelque domaine que ce soit. Un syndicat fort a besoin de tous !

**Comment peut-on gagner des membres dans les bureaux ?**

Pour mettre en place tout ça, on a besoin de nouveaux instruments, d'un nouveau savoir-faire et de ressources. Nous voulons cette année, en collaboration avec la VPV et la SBV, mettre des mesures en place afin de nous adresser à ces membres potentiels. Mais nous nous rendons bien compte que ça ne sera pas une promenade de santé.

**Le projet a-t-il eu les effets escomptés sur l'évolution du nombre de membres ?**

Nous avons eu cette année une tendance beaucoup plus positive que les der-

nières années. Concrètement, 20% de membres en plus ont été recrutés en 2009 par rapport à 2008 et les démissions ont diminué de 25%. Le premier objectif du projet, qui était de diminuer de moitié la perte des membres en 2009 par rapport à 2008, a été atteint. Ce qui est encore plus réjouissant, c'est que, pour la première fois depuis quelques années, le SEV voit le nombre de ses membres actifs augmenter. Toutes les personnes engagées dans ce projet au sein du SEV peuvent être fières. Cela montre également que le recrutement est tout à fait possible ! Il est difficile de dire à ce jour si cette croissance est vraiment due au projet, mais le fait d'avoir discuté de ce thème avec toutes les sections a très certainement joué un rôle. Les cours pour les responsables de sections, donnés pour la première fois en 2009, auront aussi un effet positif.

**Qu'est-il prévu en 2010 ?**

Nous voulons atteindre le maximum de membres par les nouveaux cours et, dans les domaines à fort potentiel, soutenir les sous-fédérations et sections dans l'organisation d'actions sur des thèmes actuels et dans l'utilisation de nouveaux instruments de recrutement. Nous visons une augmentation similaire à l'année passée, afin de stabiliser l'effectif à fin 2010. Ce serait fantastique. *Interview : Markus Fischer/Hes*

LES SECTIONS PV CONTACTENT LES COLLÈGUES AVANT LA RETRAITE

Chaque année, plusieurs membres SEV quittent le syndicat lors de la mise à la retraite, au lieu d'entrer dans la sous-fédération PV où ils ne paieraient pourtant plus que la moitié des cotisations. Quelques-uns le font tout à fait consciemment mais d'autres simplement parce qu'ils pensent à tort que le SEV n'a plus grand-chose à proposer aux retraités, comme le fait remarquer Ricardo Loretan, président central PV. C'est pour cette raison que le SEV et la sous-fédération PV veulent dès

à présent contacter systématiquement chaque membre actif lors de son 60<sup>e</sup> anniversaire et lui expliquer les prestations SEV pour les retraités : conseils pour la retraite, prévoyance vieillesse, AVS et autres assurances sociales, 20% de rabais à l'Hôtel Brenscino, chèques Reka, bons-rabais pour différentes vacances, assurance protection juridique « multi » très avantageuse, assemblées de sections, excursions, balades et autres animations, journal SEV (qui informe sur les manifestations à venir ou passées et sur tout ce

qui concerne l'ancien employeur). De plus, la sous-fédération PV représente les intérêts de ses membres en luttant par exemple pour de bonnes conditions FVP et la compensation du renchérissement sur les rentes, ceci actuellement dans un environnement hostile. « La tâche des sections PV sera à l'avenir d'accompagner les personnes actives de plus de 60 ans vers la retraite, afin que ce passage n'occasionne plus aucune démission du syndicat », souligne Ricardo Loretan.

*Fi/Hes*

« RECRUTER ET ORGANISER »

L'idée principale qui se cache derrière ce projet est qu'on peut gagner des membres si les sections fournissent un bon travail syndical, si de nombreux collègues participent aux actions et activités mises en place et si on donne tout l'appui possible aux membres, ceci avec le soutien des professionnels du SEV. La situation de toutes les sections a été étudiée en 2009. Les sections CFF ayant des besoins de soutien particuliers reçoivent

l'aide d'un coach SEV déterminé, sur le même principe que pour les sections VPT, qui ont leur secrétaire syndical de référence. A moyen terme, toutes les sections devraient ainsi avoir leur coach. Dans ce but, les secrétariats régionaux seront encore renforcés. Un point important du projet : les cours relookés destinés aux responsables de sections ou personnes engagées dans d'autres organes syndicaux (voir encadré en page 11).

*Fi/Hes*

## Sous-fédération TS

**Mercredi  
5 mai**  
10 h 15  
Berne  
Unia-  
Eghölzli

■ **Sous-fédération VPT**  
Assemblée des délégués

Sont invités à participer à cette assemblée les délégués des sections VPT. Inscriptions jusqu'au 9 avril auprès de martin.ritschard@vpt-online.ch

## Sections

**Judi  
28 janvier**  
de 16 h  
à 20 h  
Lausanne

■ **VPT tl**  
Ouverture de la cave GESTL

Pour bien commencer la nouvelle année, nous vous attendons nombreux pour partager le verre de l'amitié. Vous pourrez profiter lors de notre ouverture des actions suivantes:

*Vins français:* Côte de Roussillon Village, 2007, 14.-, 11.50 la bt.; Chassagne Montrachet AC, 2006, 21.- la bt.; Bordeaux AC « Divinus » du Château Bonnet, 2002, au lieu de 32.-, 22.- la bt.

*Vins blancs suisses:* Petit Versailles Epesses, 70 cl. « Dubois frères Cully » au lieu de 14.-, 11.50 la bt.; Petit Versailles Epesses 50 cl. « Dubois frères Cully » au lieu de 11.50, 9.50 la bt.

*Vins rouges suisses:* Petit Versailles Pinot Noir 70 cl. « Dubois frères Cully » au lieu de 12.-, 10.50 la bt.; Réserve des Hérauts Tour de Marsens 70 cl. « Dubois frères Cully », 19.- la bt.

*Flétris:* Malvoisie flétrie, 18.50 la bt.; Muscat flétri, 18.50 la bt.; Fendant flétri, 16.- la bt.; les trois bouteilles de flétri en coffret cadeau, au lieu de 55.-, 58.-.

*Votre comité GESTL*

**Dimanche  
31 janvier**  
17 h  
Glis  
Restaurant  
Malteser-  
kreuz

■ **LPV Brigue**  
Assemblée générale

Tous les collègues actifs et pensionnés sont cordialement invités à cette assemblée. L'ordre du jour est affiché dans les dépôts P + G. Nous comptons sur une nombreuse participation.

*Le comité*

## Retraités

**Mardi  
9 février**  
Les  
Geneveys-  
sur-Coffrane  
Hôtel des  
Communes

■ **PV Neuchâtel**  
Assemblée générale

Programme:  
11 h 15 *apéritif* facultatif;  
12 h *dîner*, salle à manger du rez-de-chaussée. Menu: salade mêlée, rôti de porc, rôti de bœuf, sauce champignons, gratin dauphinois, carottes glacées; dessert. Prix 30 fr. sans les boissons;  
14 h 30 *assemblée*, salle du 1<sup>er</sup> étage. Ordre du jour statutaire, puis rapports annuels du président, du caissier et de la commission de gestion. Nomination de deux membres au comité et d'un visiteur des malades. Le comité compte sur votre présence. Les membres amis et les épouses sont les bienvenus.  
Pour le dîner, inscriptions obligatoires auprès de Michel Quartier, tél. 032 753 53 70 jusqu'au jeudi soir 4 février, dernier délai.

*Le comité*

## Loisirs

**Samedi  
30 janvier**  
16 h 15  
Delémont  
Manège  
Pré-Mochel

■ **CSC Delémont**  
Assemblée générale

Participation obligatoire, les excuses sont à adresser au président Jean Voisard au 079 223 18 29. L'ordre du jour est statutaire. Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux et vous saluons cordialement.

*Pour le comité: Jean Voisard*

**1<sup>er</sup> au  
13 février**  
Restaurant  
Bellevue  
Schwäbis/  
Thoune

■ **USSC - Quilles**  
40<sup>e</sup> championnat de l'Oberland

Organisation: ESV Thoune  
Téléphone restaurant Bellevue: 033 222 40 01.  
Pas d'activité Quilles le dimanche.

**20 février  
au 7 mars**  
Restaurant  
Löwen  
Kerzers

■ **USSC - Quilles**  
27<sup>e</sup> championnat fribourgeois

Sauf le mercredi. Organisation: KK Schinechrüz, Kerzers.  
Tél. restaurant Löwen: 031 755 51 17.

## Votation fédérale

**Mardi  
26 janvier**  
19 h 30  
Delémont  
Centre  
réformé

■ **Conférence publique sur le thème: « NON à la baisse du taux de conversion du 2<sup>e</sup> pilier le 7 mars!**

Les syndicats ont lancé le référendum contre la baisse des rentes du 2<sup>e</sup> pilier. Plus de 200 000 personnes l'ont soutenu. Pour mieux appréhender les enjeux de la votation fédérale, Unia Transjurane vous invite à participer à cette conférence.  
Orateur: Aldo Ferrari, secrétaire régional Unia Vaud.

## DÉCÈS

**Denise Beaud**, veuve de Louis, Cugy (FR), décédée le 20 décembre dans sa 87<sup>e</sup> année. Membre PV Fribourg.

**Serge Burdet**, chef de manœuvre retraité, Aigle, décédé le 21 décembre dans sa 80<sup>e</sup> année. Membre PV Vaud.

**Jâmes Crausaz**, retraité MOB, ancien secrétaire-adjoint de direction, décédé le 26 septembre dans sa 82<sup>e</sup> année. Membre VPT GoldenPass.

**Hermann Elsener**, fonctionnaire d'exploitation retraité, Bassins, décédé le 21 décembre dans sa 84<sup>e</sup> année. Membre PV Vaud.

**Emil Gautschi**, maître artisan retraité, Nidau, décédé le 18 décembre dans sa 85<sup>e</sup> année. Membre PV Biel-Bienne.

**Heinrich Goetschi**, retraité, Chiètres, décédé le 13 décembre dans sa 81<sup>e</sup> année. Membre PV Fribourg.

**Maurice Groux**, ouvrier professionnel retraité, Lausanne, décédé le 27 décembre dans sa 100<sup>e</sup> année. Membre PV Vaud.

**Alain Jeannot**, maître artisan retraité, Yverdon-les-Bains, décédé le 26 décembre dans sa 68<sup>e</sup> année. Membre PV Vaud.

**Willy Kobel**, mécanicien MOB retraité, rattaché à Montreux, décédé le 7 décembre dans sa 64<sup>e</sup> année.

**Georges Maillat**, chef de transport retraité, Porrentruy, décédé le 27 décembre dans sa 96<sup>e</sup> année. Membre PV Jura.

**Fernand Monod**, chef de train principal retraité, Lausanne, décédé le 10 janvier dans sa 87<sup>e</sup> année. Membre PV Vaud.

**Konrad Nyffenegger**, chef de service retraité, Orpund, décédé le 18 décembre dans sa 83<sup>e</sup> année. Membre PV Biel-Bienne.

**Antoine Auberson**, chef de train retraité, Belmont-sur-Lausanne, décédé le 25 décembre dans sa 81<sup>e</sup> année. Membre PV Vaud.

**André Perreten**, chef de train retraité, Payerne, décédé le 23 décembre dans sa 75<sup>e</sup> année. Membre PV Vaud.

**Aloïs Schmid**, chef de train retraité, Neuchâtel, décédé le 20 décembre dans sa 91<sup>e</sup> année. Membre PV Neuchâtel.

**Marcel Schule**, conducteur retraité, Genève, décédé le 15 décembre dans sa 83<sup>e</sup> année. Membre VPT TPG Retraités.

**Fritz Stauffer**, chef de halle retraité, Pieterlen, décédé le 9 décembre dans sa 90<sup>e</sup> année. Membre PV Biel-Bienne.

■ VPV Lausanne

## Une retraite bien méritée

Nous avons pris congé de Jean-Pierre Genevay, un collègue et ami qui a œuvré durant toute sa carrière des CFF pour la cause syndicale. Au nom du comité VPV Lausanne, j'aimerais apporter un message de remerciements auprès d'une personne engagée pour notre cause à nous tous.

Notre collègue est entré le 1<sup>er</sup> octobre 1973 aux CFF, il est ingénieur et sait de quoi on parle dans le domaine de la technique. Bien sûr je n'ai pas toutes les données mais je peux dire que très tôt il s'engage pour la lutte syndicale. Déjà rapidement il est remarqué à tel point que son chef lui annonce qu'il lui interdit tout engagement pour le syndicat, pire il l'encourage à ne pas y entrer. En ce temps-là, qu'un chef dise cela n'était pas encore pensable. Et pourtant ce fut le cas!

### Syndicaliste engagé

Notre cher ami ne s'en laisse pas conter, il retrousses ses manches et se met à la tâche pour assurer la pérennité de ce qu'ont fait nos grands-pères et pères. Son chef toujours aussi arrogant l'informe qu'il n'aurait aucune chance de promotion ni d'avancement durant sa carrière. Carrière brisée, non, notre syndicaliste s'engage sans broncher à payer de sa personne pour entrer ensuite dans le comité puis devenir président du groupe technique de Lausanne, tout en étant ensuite et en même temps membre du comité de la section VPV du personnel technique de notre pays. Les

fonctions diverses assumées dans des commissions, délégué à diverses instances du SEV et autres unions syndicales lui apportent un sacré bagage de connaissances humaines. Le groupe local de Lausanne devient en 1996 une section à part entière. Il devient le premier et le dernier président de cette section Romandie puisqu'en 2000 cette dernière fusionne avec celles des collègues administratifs. Il sera également pendant quatre mois le président de la nouvelle section VPV Lausanne pour mettre en route la machine dont j'ai repris les rênes en 2001.

### Un sacré soutien

Jean-Pierre Genevay est resté au poste de vice-président pour apporter ses conseils au soussigné. Ensuite, il rentre dans le rang en gardant un poste au comité jusqu'à la dernière assemblée générale de notre section en décembre dernier. Durant une législature de quatre années, il a assuré la vice-présidence de la sous-fédération VPV. Pour moi, Jean-Pierre a été un sacré soutien, ses conseils toujours objectifs m'ont aidé dans les moments difficiles, il m'a fait profiter de son humanité. Jean-Pierre a toujours pu apporter son coup de pouce pour donner des solutions équilibrées et à satisfaction des deux parties. Les lettres tournées dans le bon sens, les mots justes ont fait que personne n'a été frustré dans ses revendications. Sur



Jean-Pierre Genevay.

le plan humain, je crois savoir que ses apprentis en parlent encore même s'il a dû quelquefois élever la voix. Jean-Pierre, ton salut amical dans les couloirs, ta disponibilité, ta bonté envers nous, tous ces faits ont marqué de leur empreinte nos activités syndicales.

Merci

Normalement, il est de coutume que lorsqu'une personne œuvre durant de si longues années avec une telle efficacité, elle reçoive un présent. Jean-Pierre m'a annoncé que le plaisir d'aider son prochain, de saluer – avec son légendaire sourire – et les moments de convivialité passés ensemble lui apportent bien plus qu'un présent. Moi je lui dis merci tout simplement, car tu es un exemple syndical qui m'a beaucoup aidé, tout simplement merci de t'avoir rencontré; je me réjouis déjà de te rencontrer à l'occasion ou encore de lire tes traductions du rapport annuel. Ton engagement aura été un chef-d'œuvre. Nous te souhaitons une retraite plaisante, une santé de fer et nos meilleurs vœux de joie, santé et bonheur pour ces prochaines années. Merci tout simplement.

Jean-Bernard Egger

■ PV Jura

## Fête de Saint-Nicolas: tout le monde était content

Une centaine de personnes ont assisté le 9 décembre à notre traditionnelle fête de Saint-Nicolas qui a eu lieu au restaurant de la Poste à Glovelier. Un excellent repas a été servi. Le chœur des cheminots retraités nous a inter-

prété une palette de belles chansons. Un grand merci à eux. Un grand merci aussi au groupe des rigolos pour leur belle prestation ainsi qu'à Benoît pour son one-man-show. La traditionnelle tombola a eu un vif succès, un

grand merci à Marcelle Comte qui a préparé les lots avec grand dévouement. Tout le monde est reparti content de sa journée.

Le secrétaire: O. Schaub

■ PV Valais

## Fête de Noël 2009

La salle Tourbillon de l'Espace Provins à Sion s'était faite belle le 10 décembre 2009 pour recevoir les 107 participants (dont plusieurs nouveaux membres) à la fête de Noël des pensionnés du Bas-Valais. Après les salutations d'usage de notre président Alfred Imhof, nous avons partagé l'apéro et un succulent repas et, entre le dessert et le café, nous avons remis avec beaucoup de plaisir 27 insignes et/ou diplômes d'honneur de sociétariat SEV, à savoir 5 pour 25 ans, 3 pour 40 ans, 13 pour 50 ans et enfin 6 pour 60 ans. Bravo à tous ces membres pour leur

fidélité à notre syndicat. La tombola traditionnelle a connu un bel engouement et les nombreux lots ont réjoui les gagnants. Un grand merci à tous nos généreux membres donateurs, ainsi qu'à SEV-Assurances, qui permettent d'agrémenter notre fête.

A l'issue de cette journée, Alfred Imhof a souhaité de bonnes fêtes de Noël et une heureuse année 2010 à tous les membres en espérant une belle participation aux prochaines rencontres de notre section.

Bonne et heureuse année 2010 à toutes et à tous.

M. Oberli, secrétaire



### CONFÉRENCES DES SECTIONS 2010

**2 février**  
18 h 15 – 20 h

■ **Berne** (en allemand)  
Secrétariat central SEV  
Steinerstrasse 35  
3006 Berne

**3 février**  
17 h – 21 h

■ **Neuchâtel**  
« Maison des Associations »  
La Fondation de l'Ermitage et  
des Rochettes  
Rue Louis-Favre 1  
2000 Neuchâtel

**4 février**  
18 h – 20 h 30

■ **Lausanne**  
Buffet de la gare  
Grand Salon  
Place de la gare  
1001 Lausanne



### JOURNÉES DE BRANCHES

**Journée de branche Navigation: 27 janvier à Lucerne**  
Inscription: [www.vpt-online.ch](http://www.vpt-online.ch), [roger.maurer@vpt-online.ch](mailto:roger.maurer@vpt-online.ch)

**Journée de branche Fer: 16 février à Olten**  
Inscription: [www.vpt-online.ch](http://www.vpt-online.ch), [martin.ritschard@vpt-online.ch](mailto:martin.ritschard@vpt-online.ch)

**Journée de branche Bus-GATU: 22 février à Olten**  
Inscription: [www.vpt-online.ch](http://www.vpt-online.ch), [martin.ritschard@vpt-online.ch](mailto:martin.ritschard@vpt-online.ch)

[www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch)  
une mine d'informations sur  
l'activité de votre syndicat

■ VPT Jura

## L'engagement paye... continuons toutes et tous ensemble

Le bilan général est des plus positifs pour notre section syndicale. Plusieurs victoires SEV sont à souligner. De nouveaux membres ont aussi rejoint nos rangs et renforcent ainsi notre position dominante au sein de l'entreprise des CJ. Une satisfaction légitime est donc de mise, mais nous souhaiterions aussi compter sur une relève au sein du comité de section. La succession du président sortant, remettant son mandat après 12 ans d'activités intenses, n'est toujours pas réglée!

Relater les événements écoulés et faire le point est parfois un exercice difficile, le risque étant d'en oublier. Plusieurs militants méritent également notre reconnaissance pour leur engagement au service de la cause syndicale et de notre section en particulier. Soulignons également que nos rapports avec la direction de l'entreprise sont nombreux et plutôt au beau fixe. Des divergences existent cependant mais nous cohabitons en bonne harmonie. Par exemple, lors d'une assemblée générale, Messieurs Georges Bregnard, directeur, et Frank Maillard, responsable marketing et communication, nous ont fait l'amitié de leur visite. Chacun aura pu débattre directement avec nos interlocuteurs. Les Chemins de fer du Jura associent régulièrement le SEV aux différents événements de l'entreprise comme lors du 125<sup>e</sup> en 2009. Nous pouvons dire que nous nous comprenons.

### Les choses se corsent

Pétitions et résolutions sont des instruments exceptionnels. Nous avons dû y avoir recours en 2008, avons finalement obtenu de bons résultats lors des négociations salariales. Cette année, les choses se corsent, faute à la déflation et à l'état des finances cantonales! Avec une augmentation salariale de 1% pour compenser l'augmentation de cotisations d'assainissement ASCOOP, nous avons conclu au mieux les trois rondes de négociations syndicales, vu l'IPC à zéro en 2009. A présent, il faut espérer sortir enfin de l'abîme grâce à la nouvelle institution SYMOVA, à laquelle nous recommandons

l'adhésion. Nous avons aussi conclu le renouvellement de la CTT pour 3 ans et nous continuons à travailler sur son amélioration (annexe 2 et indemnités diverses). Cependant nous regrettons vivement qu'un nouveau jour de congé supplémentaire ne soit pas accordé. A ce rythme, il faudra vingt ans pour passer à 5 semaines de vacances pour tous! A moins d'obtenir le statut d'enseignants!

### Jugement Orange appliqué

Soulignons la mise en place du programme agressions aux CJ (art. 18a, Loi sur le transport des voyageurs) à l'aide des documents SEV (contact.sev N° 12/09). Mais aussi le soutien du conseil d'administration pour la constitution de réserves en faveur de l'ASCOOP (contact.sev N° 14/09). Plus récemment, nous venons de conclure à satisfaction la convention d'application du Jugement Orange (contact.sev N° 19/09) soit: le versement d'une prime en juin 2010 et l'adaptation des indemnités de nuit et du dimanche.

### Regrets

Nous ne pouvons que regretter que chacun, même sans être syndiqué, soit mis au bénéfice des améliorations générales. De même, certains de nos membres ne jugent pas utile de joindre leur paraphe à nos requêtes collectives, mais exigent encore plus pour eux seuls!

Au niveau des activités syndicales SEV, le fait le plus marquant est la participation de notre section au Congrès SEV avec cinq propositions dont quatre ont été acceptées (contact.sev N° 11/09). Nous

avons participé aux séances de la branche Rail, aux assemblées des délégués de la sous-fédération ainsi qu'aux traditionnelles assemblées romandes VPT. Nos militants ont marqué aussi leur présence lors de la grande manifestation à Berne le 19 septembre dernier en faveur des caisses de pension.

### Sondage

Durant cette année, nous avons organisé un large sondage pour nos militants concernant les revendications syndicales; il en ressort avant tout une priorité pour une augmentation des salaires et des vacances. Par contre peu sont prêts à s'engager au sein du comité de la section. Quant à la tenue des assemblées de section (jour, heure), aucune ligne claire ne s'en dégage.

Une réunion avec les chauffeurs pneus a été bien fréquentée, tout comme le cours interne sur les nouvelles dispositions de la LDT (contact.sev N° 12/09). Cela a été possible grâce au soutien de notre secrétaire syndical Jean-Pierre Etique et à une participation active du comité. Comme toujours, de nombreux dossiers individuels sont traités confidentiellement durant l'année.

### Superbes prestations

Nous nous félicitons que la direction CJ ait choisi comme parrain pour leur nouvelle rame aux armoiries « La Vouivre », Fritz Kneuss, qui est également notre membre d'honneur (contact.sev N° 25/09).

Enfin, le syndicat SEV offre de superbes prestations que de nombreux membres apprécient. Aidez-nous à les faire connaître aux non-membres. Je vous dis à bientôt, pour de nouveaux combats. *Jean-François Milani, président sortant de la section VPT Jura, décembre 2009*

**Annoncez-vous immédiatement pour rejoindre le comité, reprendre la charge de président de section, ou représenter les salariés au sein de la commission paritaire de prévoyance de la Caisse de pension CJ.**



## RÈGLEMENT DE LA COTISATION 2010

Le Comité fédératif a fixé le montant de la cotisation SEV. La cotisation de base SEV reste inchangée par rapport à 2009:

### Actifs

– Cotisation de base: 28 francs

### Pensionnés

- membres payant la demi-cotisation: 14 francs
- membres payant le quart de cotisation: 7 francs
- Membres payant un huitième de cotisation: 3.50 francs

Il s'agit ici de la cotisation de base SEV. S'y ajoutent les cotisations de la sous-fédération, de la section, et éventuellement celle du groupe.

### Réglementation pour les pensionné(e)s et veuves

Les rentes AVS 2010 n'étant pas augmentées, les limites des revenus des différentes catégories de cotisation restent inchangées pour les pensionnés.

- **Membres à demi-cotisation** (cotisation entière pensionné)  
Revenu de rentes: à partir de 3420 francs par mois
- **Membres à quart de cotisation** (demi-cotisation pensionné)  
Revenu de rentes: à partir de 2280 francs par mois
- **Membres à un huitième de cotisation** (quart de cotisation pensionné): Revenu de rentes: moins de 2280 francs par mois.

Le revenu des rentes déterminant est composé des prestations de la Caisse de pensions et des rentes AVS/AI du membre, ainsi que des éventuelles rentes de la CNA.

## IMPRESSUM

**contact.sev** est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

**Rédaction:** Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Pietro Gianolli, Héléne Koch, Henriette Schaffter.

**Adresse de la rédaction:** **contact.sev**, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6, contact@sev-online.ch, téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

### Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6, info@sev-online.ch  
Abonnement annuel (pour non-membres): CHF 40.–

**Annonces:** Kretz AG, General Wille-Strasse 147, 8706 Feldmeilen, téléphone 044 925 50 60, fax 044 925 50 77, kontakt.annoncen@kretzag.ch, www.kretzag.ch

**Préresse:** AZ Medien, Aarau, www.azmedien.ch

**Imprimerie:** Mittelland Zeitungsdruck AG, SOL PRINT, Subingen; www.solprint.ch (une entreprise du groupe AZ Medien AG)

**La prochaine édition de *contact.sev* paraîtra le 4 février. Le délai rédactionnel pour l'agenda et les annonces est fixé au jeudi 28 janvier à 10 h.**

Hausse des primes, réduction des prestations : la révision de la Loi sur l'assurance-accidents affaiblit la Suva

# Les assureurs privés ne se gênent pas

Les assureurs privés, dont le but est de réaliser des bénéfices, n'ont jamais été aussi effrontés que lorsqu'ils se sont attaqués à la Suva : apparemment, le modèle de partenariat ne leur sied pas !

La Suva, c'est l'incarnation d'une assurance-accidents aux coûts limités, mais aussi des campagnes de prévention qui suscitent un grand intérêt. La Suva travaille avec des frais administratifs moindres, tout en offrant de bonnes prestations. Pour les assureurs privés, axés sur la réalisation de bénéfices, ceci est assurément une menace.

Jusque-là tout est limpide. Mais il est moins normal de constater l'ampleur du pouvoir politique des assureurs

privés, qui poussent la commission compétente du Conseil national à aller encore plus loin que les propositions du Conseil fédéral, lui-même extrêmement pro-assureurs privés, pour affaiblir la Suva.

## Les chemins de fer très touchés

« Pour les chemins de fer et leur personnel, les décisions de la commission du Conseil national ont de lourdes répercussions », souligne Edith Graf-Litscher, conseillère nationale et secrétaire syndicale SEV. La commission veut abaisser massivement la limite supérieure du salaire assuré dans la loi, soit de 126 000 à 101 000 francs. « Les gens avec les professions les plus dangereuses ont des salaires bas, ce qui amène un taux plus élevé d'accidents dans le domaine assuré, et donc inévitablement des primes d'assurance plus élevées »,

ajoute Edith Graf-Litscher, mettant ainsi le doigt sur une relation de cause à effet sous-jacente. Un tel changement arrangerait certainement les assureurs privés. Cela leur permettrait de faire des affaires avec des assurances complémentaires pour les plus hauts revenus. « C'est une attaque effrontée vis-à-vis des assurances sociales », continue Edith Graf. Elle fait remarquer que les politiciens bourgeois qui soutenaient la Suva ont été écartés pour céder la place à d'autres qui défendent plutôt les intérêts des assureurs privés. Un exemple édifiant est Werner Messmer, président de la Société suisse des entrepreneurs, qui a été écarté de la commission par le PRD. Werner Messmer avait déjà dû remettre son siège au sein du Conseil d'administration de la Suva parce que, suite à

un changement dans la loi, il ne lui était plus possible de cumuler cette fonction avec un mandat au Conseil national. « Mais qu'une multitude de conseillers nationaux et conseillères nationales soient à la solde des assureurs privés ne dérange cependant personne », conclut Edith Graf.

## Employeurs pro Suva

Le secrétaire SEV Vincent Brodard, qui représente le syndicat au Conseil d'administration de la Suva, souligne que « le Conseil d'administration fait front commun face à cette attaque, syndicalistes et représentants des employeurs de toutes les branches – métallurgie, construction, graphisme – sont solidaires ». Il est à craindre que les syndicats doivent lancer un référendum pour assurer la survie de cette institution sociale. pmo

## INFO

La Suva, fondée en 1918, est une entreprise indépendante de droit public qui assure quelque 110 000 entreprises, soit 2 millions d'employés, ainsi que des chômeurs, contre les suites d'accidents et de maladies professionnelles. La Suva génère un volume de primes de quelque 4,4 milliards de francs. Ses prestations comprennent prévention, assurance et réhabilitation. Elle se suffit à elle-même sur le plan financier, ne dépend pas de contributions étatiques, et redistribue ses bénéfices sous la forme de baisses de primes. Dans le Conseil d'administration sont représentés les partenaires sociaux – employeurs et employés – ainsi que la Confédération.



**GOLDENPASS** dont le siège social est situé à Montreux, exploite le « Montreux Oberland Bernois » (MOB), ainsi que d'autres réseaux ferroviaires et installations touristiques situés entre le Lac Léman et l'Oberland bernois.

Pour renforcer notre team chargé de la gestion de nos lignes ferroviaires, nous sommes à la recherche de 2 ingénieurs prêts à assumer des responsabilités et qui souhaiteraient s'impliquer pleinement dans nos projets et assumer l'entretien de nos installations ferroviaires.

### 1 ingénieur en génie-civil HES

(avec expérience de 3 à 5 ans dans le domaine des projets ou des réalisations d'ouvrages d'art)

pour la gestion des ouvrages d'art, tunnels et ouvrages souterrains, murs de soutènement et ouvrages de protection.

L'élaboration du programme d'inspection des ouvrages, les inspections, le suivi des campagnes effectuées par des tiers, la définition des mesures et des vérifications ainsi que la planification et la mise en œuvre des interventions, la mise à jour de la documentation ainsi que l'élaboration et le suivi des projets respectifs en tant que chef de projet font partie de ses tâches.

### 1 ingénieur en génie-civil HES

(avec quelques années d'expérience dans le domaine des projets ferroviaires ou routiers)

pour renforcer le secteur « voie ferrée » avec comme principales tâches la gestion des installations ferroviaires (superstructure, infrastructure, corps de voie) incluant la planification des travaux d'entretien et le renouvellement des installations.

L'élaboration ou le suivi des projets respectifs en tant que chef de projet fait également partie de ses activités.

Langues : français ou allemand avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à M. Eduard Merz, responsable Infrastructure, ☎ 021 989 81 20, e-mail : e.merz@mob.ch.

Vous vous reconnaissez dans ces profils et souhaitez rejoindre une équipe jeune et motivée ? N'hésitez pas à adresser votre dossier de candidature complet (CV, copies de diplômes, certificats et photo récente) à **Golden-Pass, Administration, case postale 1426, 1820 Montreux 1.**



Le goldenpass (Chemin de fer Montreux-Oberland Bernois et ses entreprises associées) offre une large gamme de services et de prestations touristiques.

Afin de renforcer son équipe en gare de Blonay, le goldenpass désire engager

### Un/e responsable de la gare et du dépôt de Blonay

#### Vos tâches :

- Responsable des services « Vente » et « Circulation des trains » de la gare de Blonay, et de ses 5 collaboratrices/-teurs
- Accueil et conseil de notre clientèle, vente directe des titres de transport et de voyages en trafic national et international
- Circulation des trains et régulation de la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades
- Responsable des 13 conducteurs de la ligne Vevey-Les Pléiades et organisation de leur travail (plan de travail, définition des tâches, suivi opérationnel)
- Responsabilité opérationnelle de l'exploitation de la ligne dans son ensemble (gestion des perturbations, du matériel roulant, des et trafics supplémentaires)
- Représentation du goldenpass dans la région Blonay-St-Légier-Vevey

#### Votre profil :

- CFC d'employé de commerce, d'agent du mouvement ferroviaire ou formation équivalente
- Sens de l'accueil et contact facile, bonne présentation, esprit d'initiative, dynamique
- Expérience de conduite hiérarchique est un plus
- Langue maternelle française, bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais
- Connaissances du système de vente Prisma et des « Prescriptions sur la Circulation des Trains » sont des atouts
- Vous considérez les horaires d'un travail irrégulier comme une chance pour une organisation flexible de vos loisirs

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à M. Gabriel Rosetti, responsable Production et Vente, ☎ 021 989 81 60, e-mail : g.rosetti@mob.ch

Vous vous reconnaissez dans ce profil et souhaitez rejoindre une équipe jeune et motivée ? N'hésitez pas à adresser votre dossier de candidature complet (CV, copies de diplômes, certificats et photo récente) à **Golden-Pass, Administration, case postale 1426, 1820 Montreux 1.**

Angle droit

# Qui ne se défend pas fait fausse route

En début d'année, les questions liées à l'entretien d'évaluation se multiplient auprès de la protection juridique du SEV.

*Une évaluation annuelle institutionnalisée du personnel, sous forme d'entretien avec le collaborateur, est une bonne chose, à condition qu'elle se déroule de manière correcte. Cette évaluation recèle toutefois un potentiel de conflit lorsqu'elle a des conséquences sur le salaire.*

Les employés sont invités suffisamment à l'avance à un entretien personnel d'évaluation. Ils reçoivent en même temps un formulaire vierge et une brochure d'information,

ainsi que, le cas échéant, le formulaire de feed-back sur le management.

Il est essentiel que les deux parties se préparent soigneusement à cet entretien d'évaluation personnel. Les observations qui ont été faites durant l'année sont également documentées, respectivement les feed-back (positifs), que les employés ont reçu. La gestion du personnel est un processus continu, qui inclut aussi les entretiens intermédiaires et ne se limite pas à l'entretien d'évaluation! Les observations sont échangées durant celui-ci et la feuille d'évaluation définitive-ment remplie.

L'évaluation d'ensemble par les CFF, avec une note de A à E, y est également

incluse. Les principaux points d'observation et mesures d'évaluation sont fixés, ou bien un accord sur les buts à atteindre. Ils doivent être clairs, mesurables, exigeants et réalistes.

Si le collaborateur ou la collaboratrice n'est pas satisfait(e) de l'évaluation, un deuxième entretien peut être exigé, soit en cochant la case correspondante sur la feuille d'évaluation, ou bien durant les 10 jours qui suivent l'entretien. Passé ce délai, l'évaluation est considérée comme acceptée – à la rigueur aussi sans signature sur la feuille d'évaluation.

Lors d'un 2<sup>e</sup> entretien, de nombreux collègues se font accompagner par un(e) secrétaire syndical(e), respectivement un membre

du comité directeur de la section ou de la commission du personnel. Malgré cela, on réussit rarement à corriger l'évaluation. Les responsables ont en effet une grande marge d'appréciation concernant ces évaluations.

De plus, les critères d'évaluation sont en partie déjà décidés avec le supérieur direct avant l'entretien, bien que ceci soit en contradiction avec le manuel de gestion du personnel.

Malgré ces réserves, il n'en reste pas moins vrai que celui qui ne se défend pas a déjà perdu. Pour cette raison, qui n'est pas d'accord avec l'évaluation devrait utiliser la possibilité du 2<sup>e</sup> entretien et bien préparer son argumentation

de façon ciblée. On établira une note sur ce 2<sup>e</sup> entretien, avant de la signer.

Protection juridique SEV/hk

## FORMATION

Le cours « Je prépare mon entretien d'évaluation » aura lieu à Chexbres, à l'Hôtel Préalpina, le mardi 2 novembre 2010. Dans nos prochaines éditions de contact.sev nous reviendrons sur le sujet de l'évaluation des collaborateurs. Ce séminaire peut être organisé localement à d'autres dates, sur demande de tout groupe spécifique auprès de Movendo.

## Es-tu membre SEV ?

Un de tes collègues n'est pas encore membre ?

80% des employés des transports publics sont membres d'un syndicat – rejoignez tous le SEV !

Si tu convaincs un collègue d'entrer au SEV, tu reçois une prime de recrutement de 50 francs.

### Nos arguments ?

Le SEV se bat pour :

- des salaires avec lesquels nous pouvons vivre correctement ;
- des temps de travail qui nous laissent le temps de vivre ;
- des conventions collectives de travail (CCT), qui réglementent nos conditions de travail ;
- et beaucoup plus encore...

### Une chose est sûre :

**plus un syndicat a de membres, plus il est fort !**

**Et donc meilleures sont les conditions de travail de la branche !**



J'adhère au SEV et je reçois automatiquement un abonnement à *contact.sev*.

Je m'abonne à *contact.sev* au prix de 40 francs par année.

Je souhaite profiter d'un abonnement à l'essai (6 éditions).

Nom/Prénom :	Recruté par :
Rue/Numéro :	Nom/Prénom :
NP/Localité :	Adresse :
Tél. (prof.) :	Localité :
Tél. (privé) :	Tél. :
Date/Signature :	

Envoyer à : SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6, ou faxer au 031 357 57 58 (ou envoyer les informations nécessaires par mail à christian.cuenoud@sev-online.ch).

Nous prendrons contact avec toi ! Merci de ton intérêt ! D'autres questions ? info@sev-online.ch ou www.sev-online.ch

## Veux-tu recevoir ton propre *contact.sev* ?

Si tu deviens membre, tu recevras automatiquement le journal, car l'abonnement est compris dans la cotisation.

Mais les collègues d'autres domaines de travail et d'autres syndicats peuvent également s'abonner à *contact.sev*. L'abonnement annuel coûte 40 francs.

### Ou veux-tu tout d'abord profiter d'un abonnement d'essai ?

Tu peux ainsi recevoir gratuitement 6 éditions de *contact.sev*, afin de te faire une idée précise de notre journal.

Un membre SEV présente un attrait de sa région

# Promenade citadine au cœur de Genève

Robert Burkhard, mécanicien CFF à la retraite, est un Genevois pur sucre. Il nous propose une balade au cœur de sa ville.

Robert Burkhard, alias Bob pour à peu près tout le monde, est un être passionné et passionnant. Il est connu pour avoir tenu des propos enflammés contre la divisionnalisation des CFF « qui a bousillé l'universalité de notre profession de mécanicien,

de dieu... ». Aujourd'hui, il est secrétaire de la section PV Genève et c'est avec un plaisir non dissimulé qu'il parle de « sa » ville. « J'ai envie de faire découvrir à mes collègues du SEV la Genève authentique. J'ai grandi dans le quartier de Sécheron, près des ateliers du même nom qui fabriquaient des locomotives. C'est justement là que j'aimerais que l'on commence notre balade. Faut prendre le bus TPG N° 1 depuis la gare de Cornavin, direction le quartier de Sécheron. Marcher en direction du lac pour entrer dans le Musée d'histoire des sciences. Ce qui m'attire dans ce musée, outre l'histoire d'illustres savants genevois, c'est le bâtiment même. Un bijou néoclassique. Il ne faut surtout pas rater le magnifique parc qui l'entoure, appelé à juste titre « La Perle du Lac ». Il y a un débarcadère et hop, on traverse le lac avec un bateau de la ligne 14 de la compagnie « Les Mouettes ». On longe

ensuite le lac à pied pour rejoindre la Cathédrale Saint-Pierre. Si on a le courage – il y a 150 marches – ça vaut la peine de monter sur les tours. De là-haut, on voit tout Genève. Un panorama à 360 degrés à couper le souffle.

## Visite de la Maison Tavel

Arrive l'heure de boire l'apéritif – un petit blanc des coteaux genevois – et, pourquoi pas, de casser la croûte. Je suggère une halte au Café-Restaurant de l'Hôtel-de-Ville. Il se situe à deux pas de la cathédrale. Un établissement qui attire aussi bien les simples citoyens que les politiciens en vue, voire même des VIP de passage à Genève.

Après s'être restaurés, juste à côté du Café-Restaurant de l'Hôtel-de-Ville, on peut visiter la Maison Tavel. A travers documents et objets, on y raconte toute l'histoire de Genève à partir du Moyen Age jusqu'au début du vingtième siècle. Il y a une impressionnante maquette qui représente la ville d'avant



1850. On peut retourner à la gare Cornavin à pied, histoire de finir de digérer et faire par la même occasion du lèche-vitrines. Comme partout ailleurs, les prix ici ont augmenté, tandis que notre retraite fait du surplace... » Et voilà que Robert

Burkhard se déchaîne en parlant de la Caisse de pensions CFF: « ... de dieu, ils nous sucent le renchérissement depuis des années et Berne ne veut pas la renflouer comme promis... » Mais ça, c'est une autre histoire...

Alberto Cherubini



Robert Burkhard.

PELLET PIOCHE : CETTE ANNÉE, D'IMPORTANTES DÉFIS ATTENDENT CFF ET SEV (LIRE PAGES 6-7)



## IL Y A 50 ANS

### Tuberculeux et alcooliques

Ces dernières années, l'Association suisse contre la tuberculose a dû s'occuper de plus en plus des rapports de la tuberculose avec l'alcoolisme chronique. Elle est consciente du fait qu'un pourcentage sensible de tuberculeux chroniques est composé de personnes adonnées à la boisson. Celles-ci sont également nombreuses parmi les tuberculeux sociaux qui, par leur comportement indiscipliné, constituent un sérieux danger pour leur entourage. Il ne s'agit de d'une minorité parmi le grand nombre de tuberculeux, mais ce groupe rend le traitement médical difficile et joue un rôle fatal pour la propagation de l'infection tuberculeuse, ces alcooliques étant des foyers d'infection pour d'autres personnes.

Le Cheminot, 20 janvier 1960.

Assurances sociales

# Les principaux chiffres pour l'année 2010

Qu'est-ce qui change ?  
Qu'est-ce qui ne change pas ? Ci-après, un aperçu des principaux chiffres dans les prestations et les cotisations des assurances sociales 2010.

## Rentes AVS

Dans l'AVS, tant les prestations servies par l'AVS que les cotisations versées à cette assurance restent inchangées cette année. Exprimées en francs, les différentes rentes mensuelles sont les suivantes: rente de vieillesse, min. 1140.-, maximum 2280.-; montant maximal pour couple 3420.-; rente de veuve et veuf, minimum 912.-, maximum 1824.-; rente d'orphelin et d'enfant, minimum 456.-, maximum 912.-.

## Prévoyance professionnelle

Les montants limites de la prévoyance professionnelle obligatoire n'ont pas changé. Ils sont les suivants: salaire annuel minimal 20520.-, déduction de coordination 23940.-. Limite supérieure du salaire annuel 82080.-. Salaire coordonné maximal 58140.-. Salaire coordonné minimal Fr. 3420.-.

**Taux d'intérêt minimal:** le taux d'intérêt minimal pour 2010 est de 2%. Il ne s'applique qu'aux avoirs obligatoires, mais pas aux avoirs extra-obligatoires (c'est-à-dire préobligatoires et subobligatoires).

**Taux de conversion minimal:** la baisse progressive du taux de conversion décidé à la faveur de la première révision de la LPP se poursuit comme prévu. Pour les hommes nés en 1945 qui partent à la retraite en 2010, à 65 ans, le taux de conversion qui s'applique désormais est de 7%. Pour les femmes nées en 1946 qui partent à la retraite en 2010, à 64 ans, le taux de conversion qui s'applique désormais est de 6,95%. Le taux de conversion minimal LPP ne s'applique qu'aux avoirs obligatoires. Pour les avoirs subobligatoires et dans les plans de prévoyance enveloppants, l'institution de prévoyance peut fixer un autre taux de conversion. La baisse progressive susmentionnée n'a aucun rapport avec la nouvelle baisse de ce taux combattue par voie de référendum, sur laquelle les citoyennes et citoyens se prononceront le 7 mars prochain.

**Adaptation des rentes de survivants et d'invalidité à**

**l'évolution des prix:** au 1<sup>er</sup> janvier 2010, toutes les rentes de survivants et d'invalidité du 2<sup>e</sup> pilier obligatoire versées depuis trois ans seront adaptées pour la première fois à l'évolution des prix. Pour les rentes qui ont pris naissance en 2006, le taux d'adaptation se monte à 2,7%. Les futures adaptations de ces rentes seront de la même ampleur et auront lieu au même rythme que pour les rentes AVS. Ces adaptations concernent uniquement la part obligatoire des rentes. Si les rentes sont supérieures au minimum LPP, l'institution de prévoyance peut, en vertu du principe d'imputation, renoncer à les adapter au rattachement. Les adaptations des rentes de vieillesse du 2<sup>e</sup> pilier relèvent de l'appréciation de l'organe paritaire de l'institution de prévoyance. Celui-ci doit commenter sa décision.

**Cotisations au Fonds de garantie LPP:** les taux des cotisations versées au Fonds de garantie pour l'année de calcul 2009 sont restés inchangés. Ils se montent à 0,07% (subsidés pour structure d'âge défavorable) et de 0,02% (prestations pour insolvabilité). La limite supérieure du salaire maximal à hauteur de laquelle le Fonds de garantie assure les prestations en cas

d'insolvabilité de l'institution de prévoyance se situe à 123 120 francs.

**Assurance risque prévoyance professionnelle pour chômeuses et chômeurs:** le taux de cotisation est encore de 0,8% du salaire journalier coordonné. Comme ce taux ne couvre pas les coûts, il sera relevé au courant de l'année 2010.

**Plus de retraite imposée:** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, une modification importante de la loi sur le libre passage (LFLP) est entrée en vigueur, suite à une initiative parlementaire de la députée socialiste Susanne Leutenegger Oberholzer. Désormais, les personnes assurées qui quittent l'institution de prévoyance entre l'âge où le règlement leur ouvre au plus tôt le droit à une retraite anticipée et l'âge réglementaire ordinaire de la retraite ne pourront plus être contraintes de toucher une rente de vieillesse quand leurs rapports de travail prennent fin durant la période en question, une obligation qui était la plupart du temps synonyme de réduction de la rente. Depuis 2010, elles ont ainsi droit à une prestation de libre passage pour autant qu'elles continuent d'exercer une activité lucrative ou s'annoncent à l'assurance-chômage.

## Assurance-maladie

Les primes ont à nouveau augmenté. Dans l'assurance obligatoire des soins, pour une franchise ordinaire, cette hausse est en moyenne de 8,7%. Selon les cantons, elle se situe entre 3,6 et 14,6%. Pour les franchises à option, la réduction de la prime a diminué, ce qui engendrera, pour les personnes assurées concernées, une hausse plus forte de leurs primes.

## Assurance-accidents

Le montant maximum du gain assuré est resté inchangé: 126 000 francs par an, respectivement 346 francs par jour.

## Assurance-chômage

Dans les cantons du Jura, de Neuchâtel et de Vaud, la durée d'indemnisation a été provisoirement (pour quelques mois) prolongée.

## Prévoyance personnelle liée (pilier 3a)

Pas de changement par rapport à l'an dernier. La déduction fiscale maximale se monte à 6566 francs par personne assurée dans cette prévoyance professionnelle, respectivement 32832 francs pour qui n'y est pas assuré.

Colette Nova

Un livre incisif sur les causes de la crise financière qui n'a pas fini de faire des vagues

## Chronique d'une débâcle annoncée...

Le monde affronte l'une des plus graves crises économiques de son histoire, mais les responsables de ce krach planétaire courent toujours.

On les trouve au FMI, à la Banque mondiale, à l'Organisation mondiale du commerce, sur les hauteurs de Davos, là où s'entretient le mythe de la mondialisation débridée, aux ordres d'idéologies irresponsables qui n'ont d'autre motivation que

le culte du pouvoir et de l'argent. Journaliste économique au quotidien *La Liberté*, Christian Campiche a pénétré cet univers de manipulation. Parallèlement, il a participé à plusieurs forums sociaux, ces lieux d'expression de la société civile qui constituent l'envers du décor en offrant des alternatives crédibles aux dérives de la mondialisation. Pendant dix ans, il a mis en garde contre les lieux communs de la pensée unique. Ses éditoriaux et analyses, replacés dans le contexte de l'époque, deviennent un recueil permettant

de mieux appréhender les causes des événements dramatiques que nous vivons aujourd'hui.

Sous forme d'une lettre ouverte à ceux qui nous gouvernent, ce livre propose également des clés de comportement qui sont autant d'étincelles d'espoir.

Christian Campiche est né en 1948 à Budapest de père suisse et de mère hongroise. Il exerce la profession de journaliste depuis une trentaine d'années. Il a collaboré notamment à l'Agence télégraphique suisse, au magazine *Bilan*, à *L'Agefi*, au

*Journal de Genève* et *Gazette de Lausanne* avant de diriger la rédaction économique de *La Liberté*. Cofondateur de l'association «info en danger», il anime également le site [www.radeaudelameduse.ch](http://www.radeaudelameduse.ch). Il a publié deux livres, «Le Séducteur de l'Occident» (Georg éditeur, 1999) et «Le Nègre de la Rose» (L'Hèbe, 2004).

**«Le krach mondial: chronique d'une débâcle annoncée... Et après?» par Christian Campiche, Editions de l'Hèbe.**

## AMICALE DES PENSIONNÉ(E)S DU JURA BERNOIS ET DE BIENNE ROMANDE

2010... Nouvelle année, nouvelles rencontres. N'oubliez pas la première le **mardi 26 janvier au restaurant Olympia à Bienne**. Vous êtes tous les bienvenus avec vos bonnes résolutions ainsi que votre bonne humeur... Pour vous inscrire, vous pouvez appeler Jacques Rüfenacht au 076 210 11 09 jusqu'au samedi 23 janvier. Merci d'avance et à bientôt.

Votre dévoué serviteur: Jacques

Alain Pellet, dessinateur de presse de *contact.sev*

# L'imagination au bout du crayon

Depuis le lancement de *contact.sev*, Alain Pellet enrichit chaque numéro de notre journal d'un dessin qui illustre nos préoccupations syndicales. Toujours marrant, jamais méchant. Mais qui est-ce qui se cache derrière ces dessins croustillants ?

— Allo ? Bonjour Alain, ici *contact.sev*. Pour notre premier numéro de l'année, nous aimerions un dessin représentant le SEV aux prises avec les CFF. Comme tu le sais, les négociations salariales piétinent, il y a la question du renouvellement de la convention collective de travail, d'importantes restructurations sont en cours dans la division Infrastructure, ça patine chez Cargo...

— ... ouais, c'est bon ! Je crois que ça veut aller ! Le dessin sera prêt comme d'hab dans trois ou quatre jours (*voyez-le en page 18*).

Alain Pellet est rapide. En un quart de tour, il comprend ce qu'on lui demande. Avec un dessin, il réussit à résumer et à rendre intelligible

un message complexe, le tout relevé d'un zeste d'humour. Un tour de force d'autant plus méritoire, puisque pour notre presse syndicale trilingue nous lui demandons de ne pas rédiger de dialogue. Alain Pellet s'en sort toujours avec brio. Comme les films de Buster Keaton ou de Charlie Chaplin, les dessins d'Alain Pellet n'ont pas besoin de mots pour nous faire sourire, même face à des situations sérieuses qui dénoncent des injustices ou des abus de pouvoir patronal.

## Autodidacte

« A l'école primaire, je faisais des dessins pour notre journal de classe. Enfant, il m'arrivait aussi de caricaturer les gens de mon village. Je n'ai jamais suivi de cours de dessin, hormis de dessin technique, puisque je suis dessinateur géomètre. »

Comment Alain Pellet peut-il concilier son métier de technicien géomètre et sa passion pour le dessin de presse ? D'un côté la rigueur, de l'autre la fantaisie. La terre et le feu. « Mes deux jobs sont complémentaires. Les deux nécessitent de la rigueur et de l'imagination. Dans tous les domaines, je suis convaincu que l'ima-



Alain Pellet dans son bureau à Ollon (Vaud).

gination est importante. » Hop, on claque des doigts et l'imagination arrive au galop ? « C'est possible que cela soit un don. A l'école, mes profs me disaient que dans mes rédactions je faisais preuve d'une bonne imagination. »

## Syndicaliste

Alain Pellet a d'abord mis ses talents de dessinateur de presse au service de causes militantes. Dès les années 70, ses dessins ont illustré les campagnes du parti socialiste vaudois et du mouvement anti-nucléaire. « Mon père était garde-forestier et fortement engagé dans le Syndicat des Services publics (SSP). Son engagement pour la justice a déteint sur moi un peu fort, puisque j'ai commencé à militer au sein de la ligue marxiste. Les théories étaient bonnes, mais le problème c'est que ce n'étaient que des théories. J'ai préféré me tourner vers le mouvement syndical forcément ancré dans la réalité. Lorsque je tra-

vaillais pour la commune d'Ollon, j'ai adhéré comme mon père au SSP et je me suis engagé à améliorer les salaires et les conditions de travail du personnel communal. Je voulais aussi que le personnel communal ait le droit de se présenter aux élections pour pouvoir siéger au sein du législatif de la commune. Chose qui, à l'époque, était interdite du moins à Ollon. Le combat fut rude. Au début nous étions six syndiqués sur huitante employés communaux. Mais au bout du compte j'ai réussi à syndiquer tous mes collègues et nos revendications ont été satisfaites. »

## Merz et Lalive pas contents

Parallèlement à son travail de technicien géomètre et à son engagement militant, Alain Pellet n'a pas cessé de dessiner. La presse régionale et associative s'est intéressée à ses travaux. Les commandes se sont multipliées. Il a même été le dessinateur attitré du quotidien *L'Express* de

Neuchâtel. « Le rédacteur en chef voulait m'engager à plein temps à condition que j'habite le canton de Neuchâtel. J'ai refusé. J'aime trop ma liberté. »

Dernièrement, dans le cadre d'une exposition de dessins de presse, Alain Pellet a croisé Hans-Rudolf Merz qui lui a dit : « M. Pellet, vous n'êtes pas très gentil avec moi ! » Notre caricaturiste nous confie : « J'ai pris cette remarque pour un compliment. » Alain Pellet dit regretter le départ de Lalive d'Epiney de la présidence du conseil d'administration des CFF : « Un type idéal à caricaturer dans le journal du SEV. » On sait que Lalive n'appréciait pas les caricatures que faisait de lui Alain Pellet. Mais Alain Pellet saurait-il manier le trait acéré contre des syndicalistes, pour un journal patronal qui le rétribuerait confortablement ? « Exclu, répond l'intéressé, je ne mange pas à tous les râteliers ! »

Alberto Cherubini

## BIO

L'histoire d'Alain Pellet a commencé le 5 août 1949 à Aubonne (VD). Il a grandi dans la petite commune voisine de St-Livres. A la fin de sa scolarité, il a effectué un apprentissage de dessinateur géomètre. Durant plus de trois ans, il a travaillé à la Ciba de Monthey. Puis il a effectué un séjour d'une année à l'hôpital suite à un grave accident de moto. En 1973, Alain Pellet a été engagé au service technique de la commune d'Ollon. Depuis 1988, il a ouvert son propre bureau technique. Il habite et travaille au cœur du vieux village d'Ollon, dans une maison qui a été jadis un hôtel-restaurant. Avis aux voleurs, sa maison n'est jamais fermée à clé ! Il partage sa vie avec sa compagne. Il est le



père de deux filles adultes. Parallèlement à son activité de dessinateur géomètre et de technicien, Alain Pellet dessine pour différents journaux. Stakhanoviste, il avoue travailler « 120 % comme technicien et 40 % comme dessinateur de presse ». Il connaît la Guadeloupe, pays de la mère de ses deux filles, sur le bout des doigts. Il possède une maison en Bourgogne où il se rend régulièrement pour s'y ressourcer. Son rêve ? « Faire moins de travail technique et plus de dessins, pourquoi pas une bande dessinée. »

AC